



Synthèse d'enquête quantitative pour le comité Association de l'Ordre des Experts-Comptables d'Île-de- France

1

Executive Summary

Page 2

2

Analyse détaillée des réponses

Page 10

3

Tris croisés

Page 45



Cliquer pour accéder à chaque partie



1

Executive Summary



Contexte et déroulement de l'étude

- **L'Ordre des Experts-Comptables** a réalisé une enquête quantitative auprès de **100 associations** sur les impacts que la crise sanitaire liée à la Covid-19 a pu avoir sur ces dernières. Le questionnaire était rédigé en français et composé de 70 questions, en majorité fermées.
- **L'Ordre des Experts-Comptables** a confié à **Laurent KLEIN** (Bounce-in-Blue) l'analyse des résultats de cette étude. A ce titre, Laurent Klein a piloté l'étude en s'appuyant sur les **Chefs de Projet** de **Junior ESSEC** afin d'**analyser ces données quantitatives** et de **réaliser une synthèse** de celles-ci.
- Dans ce contexte, les **Chefs de Projet** de **Junior ESSEC** ont procédé selon les étapes suivantes :

1

Phase préliminaire

- **Valider** les objectifs de l'étude avec le commanditaire,
- **Réceptionner** l'*Excel* de données comprenant les **100** réponses des entreprises interrogées.

2

Phase d'analyse

- **Recoder** les 2 questions ouvertes,
- **Réaliser** une analyse des résultats et **formuler** des recommandations,
- **Présenter** les résultats de l'étude au commanditaire.

Livrables de l'étude



Synthèse quantitative

Conclusions et recommandations pour L'ordre des Experts-Comptables

- **98 questionnaires quantitatifs** ont été administrés à **différentes associations**, indépendamment de leur **activité**, de leur **taille** ou encore de leurs **ressources financières**. À l'issue de cette phase d'enquête quantitative, il apparaît que :



Les **difficultés rencontrées** (*en particulier des difficultés liées au recours au chômage partiel et les difficultés de trésorerie conduisant à un report des échéances sociales*) sont **corrélées positivement au nombre de salariés et aux ressources des associations**. Plus une association compte de salariés et possède en même temps des ressources importantes, plus elle est susceptible d'avoir été fortement impactée par la crise.



L'**optimisme**, ou le **pessimisme**, quant à une **reprise de l'activité à la fin du confinement** et dans un futur proche est **très différent selon les tailles des associations interrogées** et les **secteurs d'activités** de celles-ci. Par exemple, seules 25% des associations sportives envisagent une reprise de leur activité, contre 90% des associations dont l'activité est l'insertion.



Les **ressources les plus importantes** des associations sont les **recettes tirées de leurs activités économiques** et les **subventions publiques**. Les dons, le mécénat et les cotisations ne jouent un rôle que pour des associations aux ressources limitées et ne peuvent servir à **financer** les associations nécessitant des ressources conséquentes.



Il est important de **soutenir les associations les plus touchées** et de **les rassurer sur leurs principales peurs et incertitudes**. L'une des **difficultés** les plus mises en avant est le **manque de visibilité** et il est apparu que de nombreuses associations, indépendamment de leurs caractéristiques, avaient **besoin d'informations transparentes quant à la reprise de l'activité prochaine** (*en particulier dans les secteurs de l'insertion et des actions caritatives et humanitaires*).



Il convient de **cibler les secteurs d'activités prioritaires** et les **meilleurs leviers d'actions** (*financiers notamment avec les aides publiques telles que le PGE, dons, mécénat, cotisations, etc.*), afin d'**agir efficacement** pour **soutenir les associations rencontrant des difficultés**.

Conclusions et recommandations selon les secteurs d'activité des associations

- Plus de **12 profils d'associations et ESS** ont été interrogés dans le cadre de l'enquête. Parmi ces profils, les **principales associations** appartiennent aux secteurs d'activité des **actions sociales et santé**, de la **culture**, du **sport** et de **l'insertion**. Voici les principales **conclusions** concernant ces associations :
- Les **principales difficultés** rencontrées par les différentes associations sont une **baisse d'activité** (*pour 59,2% d'entre elles*), un **télétravail** qui se révèle être incompatible avec une action de terrain (*41,8%*), un **maintien de l'activité** (*36,7%*) et une **absence de visibilité à moyen-long terme** (*36,7%*). Ces difficultés traduisent d'une **relative fragilité des associations**, qui ont du mal à faire face à la crise de la Covid-19 et connaissent d'importantes difficultés sur de multiples plans.
- Les **principales actions** mises en place par les associations (*ou actions dont elles ont bénéficié*) sont tout d'abord le **chômage partiel** en grande majorité (*43,9% des associations y ont eu recours*) et le **report des échéances sociales** (*28,6%*) et **fiscales** (*11,2%*). Les autres actions ne concernent pas plus de 6% des associations. Les associations n'ont donc **pas cherché à mettre en place des mesures particulières**, ni adaptées à leur activité ni à leur situation, la plupart d'entre elles s'étant **contentées d'actionner des mesures relativement classiques**.
- Près de la moitié des associations ont mis leurs salariés en chômage partiel, dont **près de 20% ont mis tout leur effectif en chômage partiel**. Pour les deux tiers des associations, cette mesure a été prise dès le **début du confinement**, et pour 26,8% d'entre elles au début du mois d'avril. **80,6% des associations n'ont pas eu à faire face à des salariés invoquant leur droit de retrait**. Les associations ont donc été relativement **promptes à prendre des décisions** et se sont **organisées rapidement** afin de mettre en place les mesures nécessaires.
- Deux tiers des associations (*68,4%*) envisagent une **reprise de l'activité à la fin du confinement**, dont 53,8% s'attendent à une reprise d'au moins 75% de l'activité (*soit un tiers des associations interrogées reprendront leur activité à hauteur de 75% au moins*).
- Pour le moment, **seules 35,7% des associations tiennent à jour un tableau de suivi de trésorerie prenant en compte les impacts de la Covid-19** (*dont 80% ne prennent en compte ces impacts que sur 2020*), ce qui semble **insuffisant** au vu de l'importance comptable de tenir un tel tableau, permettant de calculer les pertes dues à cette crise.
- Les associations sont respectivement 46,9% et 42,9% à avoir un expert-comptable et un commissaire aux comptes. Parmi celles disposant d'un expert-comptable, la plupart l'ont sollicité entre une et trois fois et ce pour des **questions liées au chômage partiel et à la trésorerie**. Les associations n'ont donc **pas mis en place de schéma particulier avec leur expert-comptable**, y faisant appel peu souvent et simplement pour des sujets généraux.

Conclusions et recommandations selon les tailles des associations (1/2)

- Les associations et ESS ont été classées selon leur **taille en termes de salariés**, selon **8 tranches** différentes, allant d'aucun à plus de 500 salariés. À la suite d'une analyse selon la taille des associations et des ESS, les **conclusions** suivantes ont été réalisées :
- Les associations interrogées ont dans la majorité des cas **entre 1 et 9 salariés** (*pour 41,1% des associations*) voire **aucun salarié** (26,3%). Environ 20% des associations ont entre 10 et 49 salariés, les associations de plus de 50 salariés ne représentant qu'à peine plus de 10% des associations étudiées.
- Les **associations les plus touchées par une baisse d'activité** sont celles employant entre **100 et 249 salariés** (*100% ont connu une baisse d'activité*), et près des deux tiers des associations comprenant de 0 à 50 salariés connaissent également une baisse d'activité. Les **problèmes de trésorerie** touchent particulièrement les associations de **100 à 249 salariés** (50%) et celles de **0 et de 10 à 19 salariés** (*plus de 40%*). Les grandes associations de **250 à 500 salariés** sont **80% à connaître des complications liées au télétravail**. Les associations ayant le plus de problèmes de visibilité à moyen-long terme sont celles de taille moyenne (*plus de 50% des associations de 20 à 249 salariés*). **Les associations les plus touchées par les problèmes rencontrés sont donc celles qui sont de taille moyenne**, les plus grandes étant assez fortes pour résister à la crise.
- **Plus les associations sont d'une taille importante, plus elles ont eu recours au chômage partiel** en réaction à la crise (*50% des petites associations ont actionné cette mesure, contre 100% pour presque toutes les associations de plus de 50 salariés*). Au contraire, **le recours au report des échéances sociales a été décroissant** en fonction de la taille des associations. Les petites associations ont donc préféré actionner un levier différent de celui des grandes associations.
- Les avis concernant la **reprise de l'activité** à la fin du confinement, qu'elle soit totale ou partielle, sont différents selon les associations interrogées. Pour les **associations de petite taille** (*de 0 à 49 salariés*), plus elles gagnent en taille et plus elles sont **optimistes** (*de 56% des associations de 0 salarié envisageant une reprise à 88% des associations de 20 à 49 salariés*). **Les associations ne sont donc pas plus optimistes ou pessimistes selon le nombre de salariés qu'elles emploient.**

Conclusions et recommandations selon les tailles des associations (2/2)

- Les associations et ESS ont été classées selon leur **taille en termes de salariés**, selon **8 tranches** différentes, allant d'aucun à plus de 500 salariés. À la suite d'une analyse selon la taille des associations et des ESS, les **conclusions** suivantes ont été réalisées :
- **Plus les associations sont de taille importante, plus elles sont susceptibles d'avoir mis en place un tableau de suivi de trésorerie prenant en compte les impacts de la crise Covid-19** : environ un tiers des plus petites associations en possèdent un contre 80% ou plus des associations de plus de 100 salariés, ce qui montre une **implication forte** des grandes associations, qui vont chercher à chiffrer au plus vite les conséquences de la crise pour en tirer des leçons et se relancer du mieux possible. De même, plus les associations emploient de salariés, plus elles sont à même de faire ou d'avoir fait appel à l'aide du **Prêt Garanti par l'État (PGE)**. Les associations de grande taille semblent donc avoir **davantage besoin de l'aide de l'État**, ou du moins être davantage aptes à être aidées par celui-ci.
- Si le recours ou non à un expert-comptable ne dépend pas de la taille de l'association, elles sont **plus susceptibles d'avoir un commissaire aux comptes si elles sont de taille importante**. En revanche, la sollicitation de l'expert-comptable a été proportionnelle au nombre de salariés, mettant en évidence que les associations les plus grandes avaient de nombreux sujets à aborder pour s'organiser pendant le confinement et préparer leur reprise.

Conclusions et recommandations selon les ressources des associations (1/2)

- Les associations ont également été classées selon le **montant de leurs ressources**, selon **7 tranches** différentes, allant de **moins de 10 000 € à plus de 1 000 000 €**. À la suite d'une analyse selon les ressources des associations et des ESS, les **conclusions** suivantes ont été réalisées :
- Les associations interrogées ont été relativement bien réparties selon leurs ressources, de sorte qu'**aucune tranche ne se distingue** réellement des autres en termes d'occurrences. Les **associations interrogées le plus fréquemment** sont celles disposant de **moins de 10 000 €**, de **10 000 € à 50 000 €** et celles de **plus de 1 000 000 €**.
- **Deux tiers** des associations disposant de **moins de 50 000 €** et de celles disposant de **500 000 € à 1 000 000 €** connaissent une **baisse d'activité**. Les associations rencontrant le plus de **difficultés de trésorerie** sont celles de **moins de 10 000 € (55%)**. Les grandes associations, disposant de **plus de 100 000 €**, sont plus de **la moitié à être dans l'attente d'une meilleure visibilité à moyen-long terme**. Les problèmes liés au télétravail ne touchent aucune association en particulier. Il apparaît donc que **chaque association rencontre des difficultés**, souvent liées à son profil en termes de ressources disponibles.
- **Plus les associations disposent de ressources importantes, plus elles sont susceptibles d'avoir mis en place le chômage partiel** au sein de leurs effectifs. Le **report des échéances sociales** est également un levier actionné en majorité par les grandes associations (*plus de 40% des associations de plus de 200 000 € de ressources*). En revanche, **seules les associations de plus de 1 000 000 € de ressources ont eu recours à un report des échéances fiscales (28% d'entre elles)**.
- Au moins **50%** des associations interrogées envisagent une **reprise totale ou partielle** de l'activité après le confinement, mais ce sont **surtout les associations disposant de plus de 200 000 € qui sont optimistes** sur cette reprise, au moins **86%** d'entre elles envisageant une telle reprise. Cela traduit un **enthousiasme certain des associations les plus à même de relancer l'activité par des actions d'ampleur**. Plus les associations disposant de moyens importants seront enclines à participer à la relance et à la provoquer, plus la reprise sera rapidement effective.

Conclusions et recommandations selon les ressources des associations (2/2)

- Les associations ont également été classées selon le **montant de leurs ressources**, selon **7 tranches** différentes, allant de **moins de 10 000 € à plus de 1 000 000 €**. À la suite d'une analyse selon les ressources des associations et des ESS, les **conclusions** suivantes ont été réalisées :
- **Plus les associations disposent de ressources importantes, plus elles sont susceptibles d'avoir mis en place un tableau de suivi de trésorerie prenant en compte les impacts de la crise Covid-19** : moins d'un tiers des plus petites associations en possèdent un contre 40% à 62,5% des associations de plus de 100 000 €, ce qui montre une implication forte des grandes associations, qui vont chercher à chiffrer au plus vite les conséquences de la crise pour en tirer des leçons et se relancer du mieux possible. De même, plus les associations disposent de ressources, plus elles sont à même de faire ou d'avoir fait appel à l'aide du **Prêt Garanti par l'État (PGE)**. Les associations aux ressources importantes semblent donc avoir **davantage besoin de l'aide de l'État**, ou du moins être davantage aptes à être aidées par celui-ci.
- **Les associations disposant de ressources importantes ont plus souvent un expert-comptable et un commissaire aux comptes** (*hormis pour les associations disposant de 500 000 € à 1 000 000 €, les grandes associations ont un expert-comptable dans plus de 60% des cas et plus de 80% des associations de plus de 200 000 € ont un commissaire aux comptes*). En revanche, **la sollicitation de l'expert-comptable a été indépendante des ressources des associations**.



2

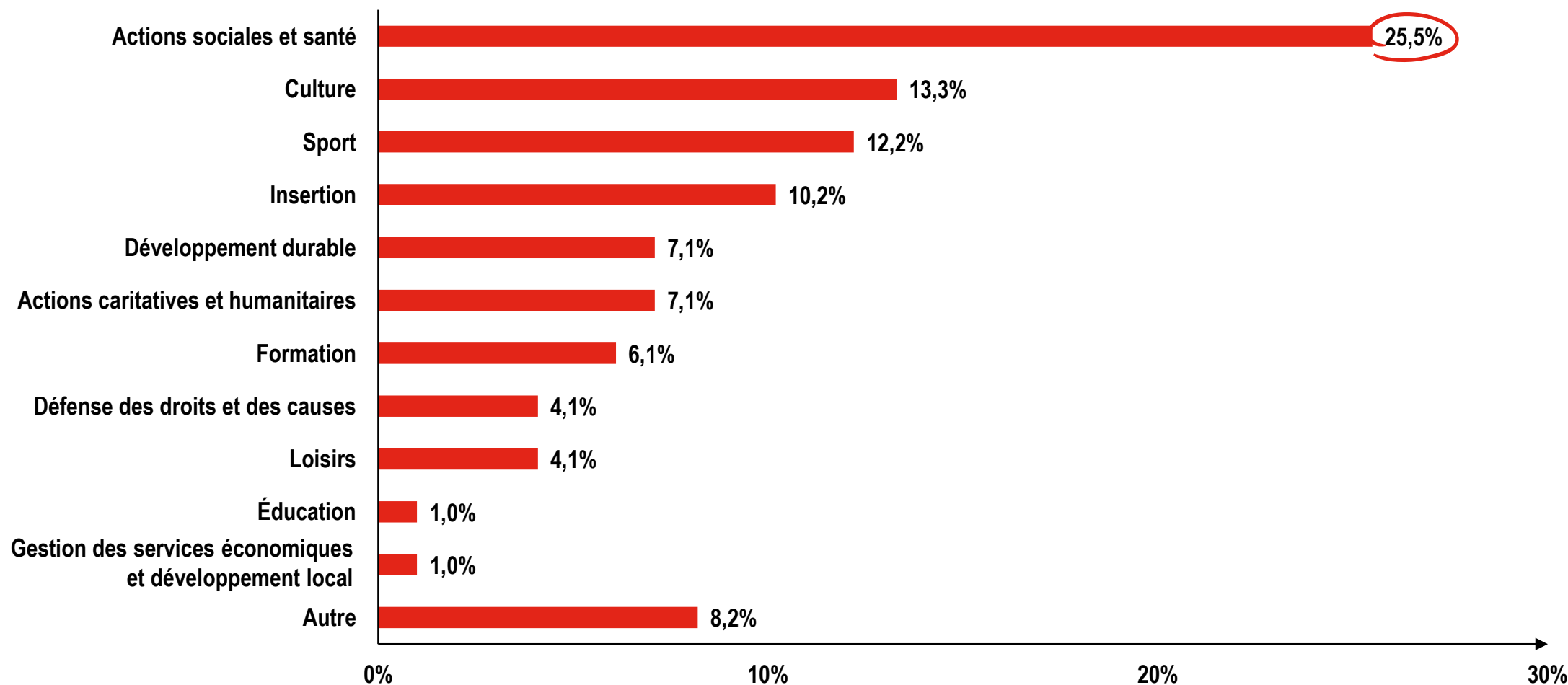
Analyse détaillée des réponses



Le principal secteur interrogé est celui des actions sociales et santé, devant la culture, le sport et enfin l'insertion.

98 répondants

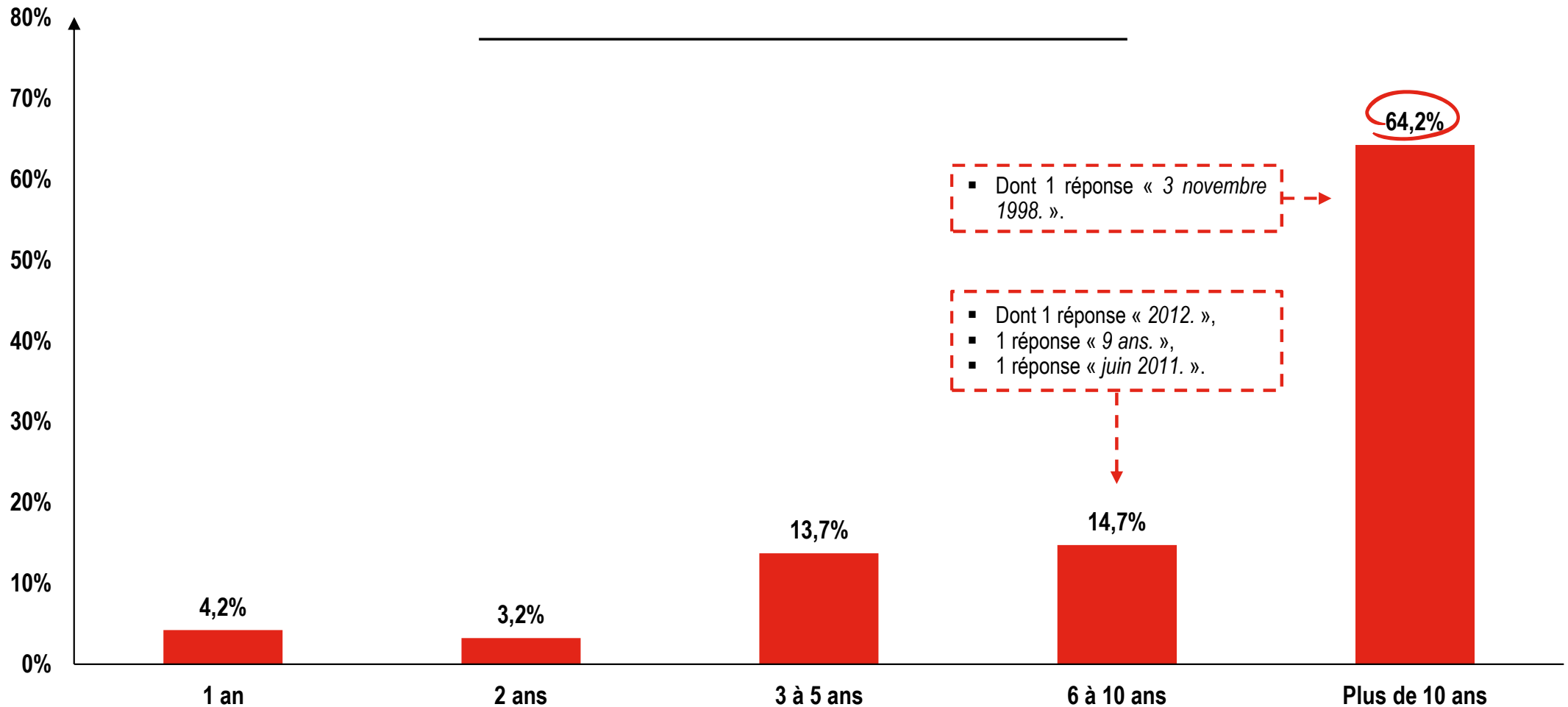
Quel est votre secteur d'activité ?



Une grande majorité des associations interrogées sont vieilles de plus de 10 ans.

95 répondants

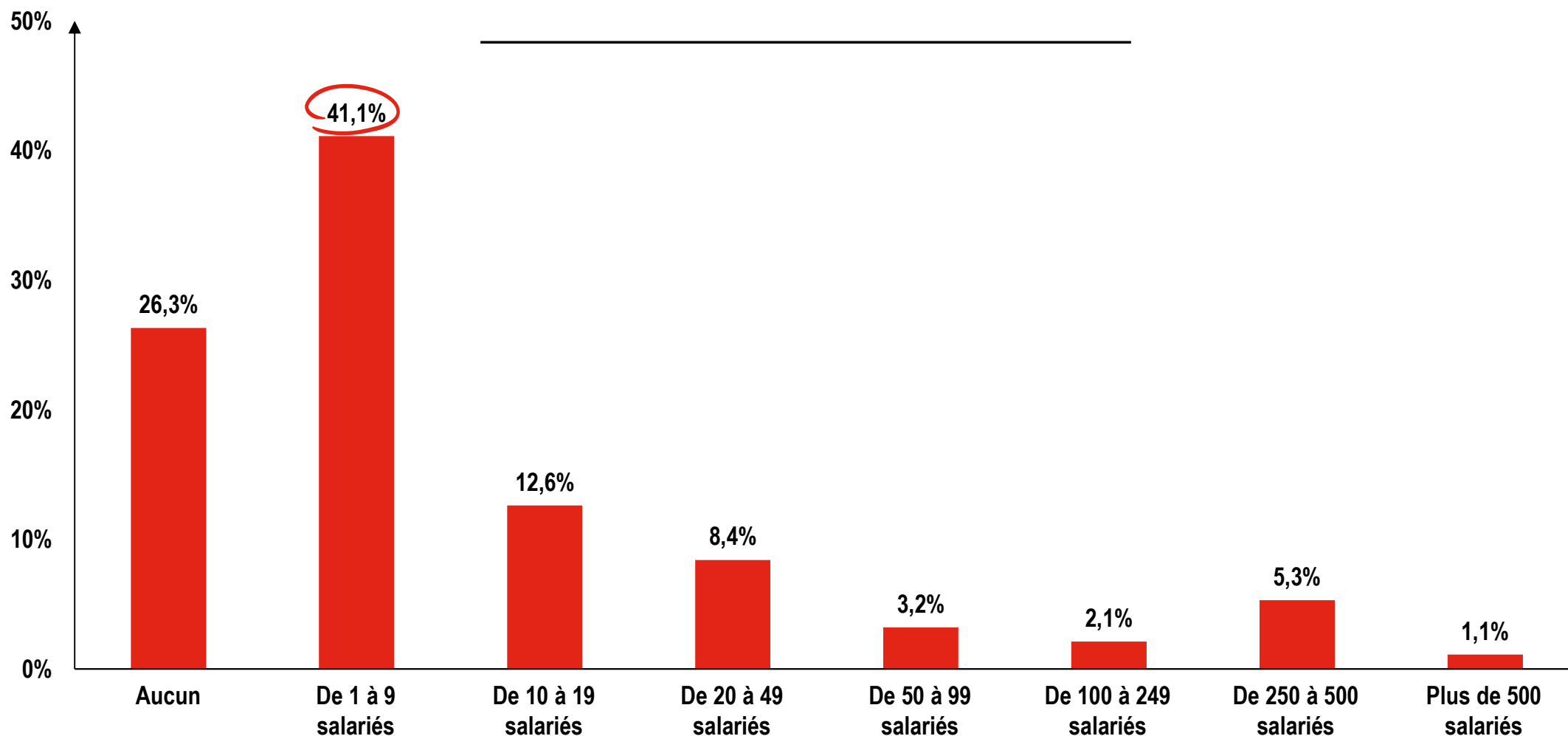
Depuis combien de temps votre association existe ?



67,4% des répondants emploient moins de 10 salariés, dont 26,3% n'en emploient aucun.

95 répondants

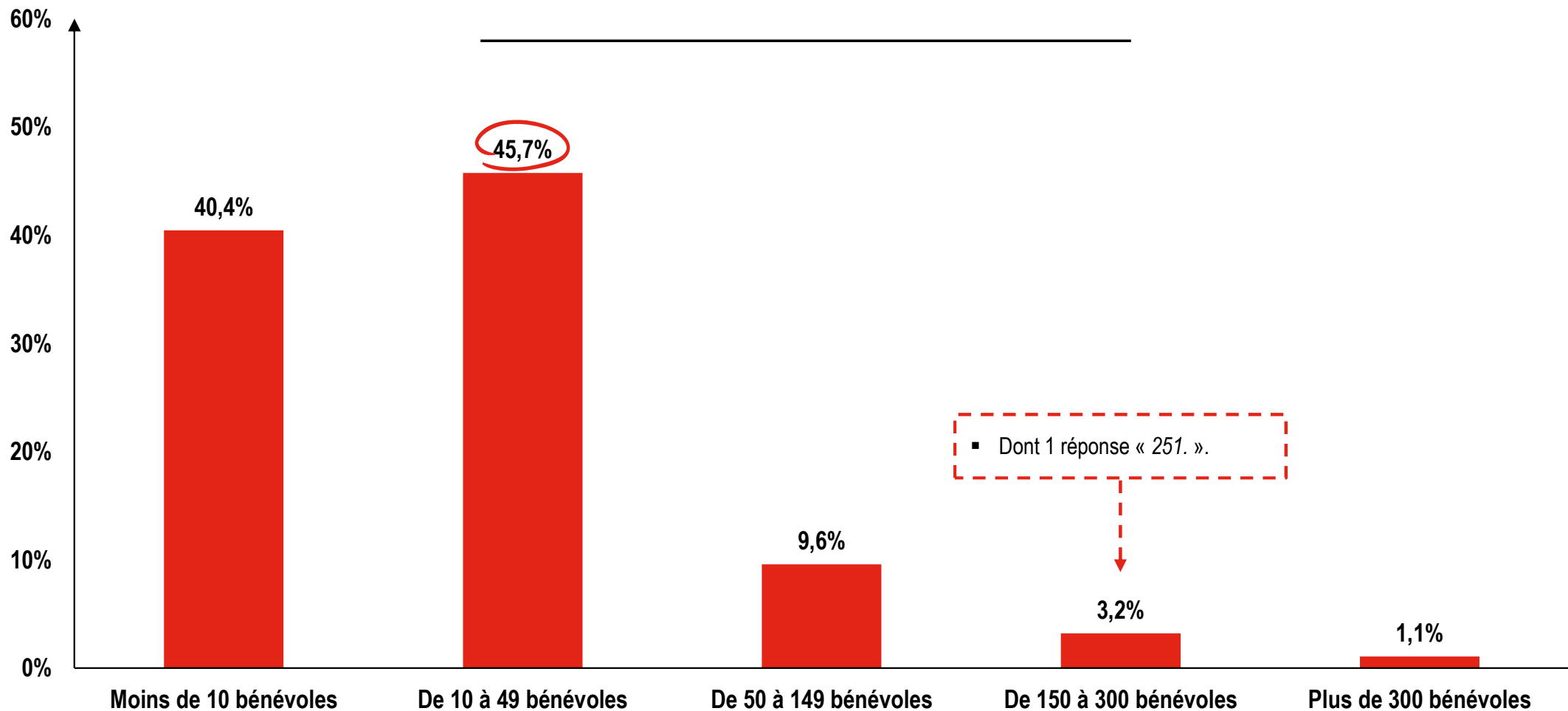
Quel est le nombre de salariés ?



86,1% des associations comptent moins de 50 bénévoles, dont 40,4% moins de 10 bénévoles.

94 répondants

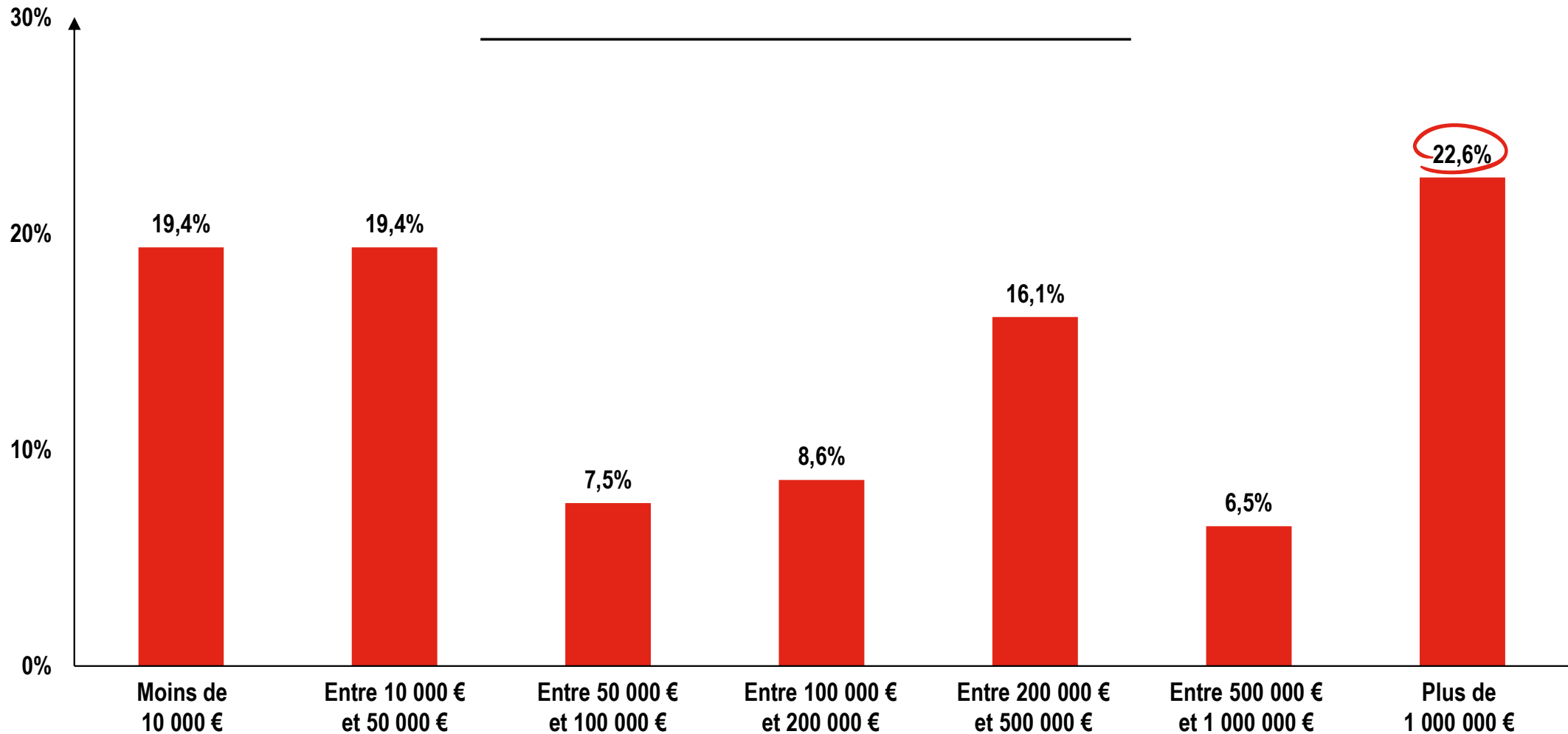
Quel est le nombre de bénévoles ?



Les ressources financières sont très variées selon l'association : 38,8% d'entre elles disposent de moins de 50 000 € tandis que 45,2% disposent de plus de 200 000 €.

93 répondants

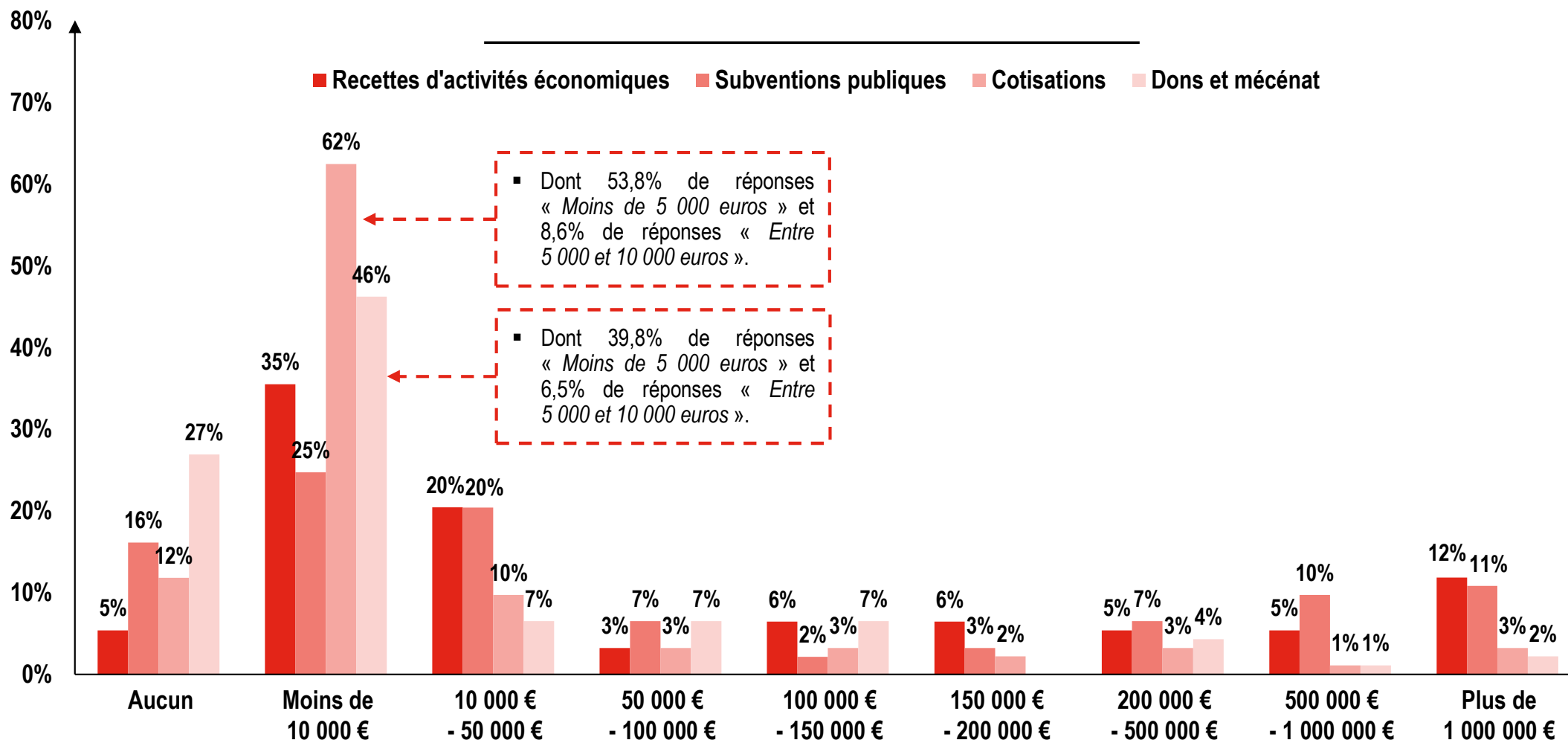
Quel est le montant de vos ressources annuelles en euros ?



Environ 60% des recettes d'activités économiques et des subventions publiques correspondent à des montants inférieurs à 50 000 €, de même que 84% des cotisations et que 80% des dons et du mécénat.

93 répondants

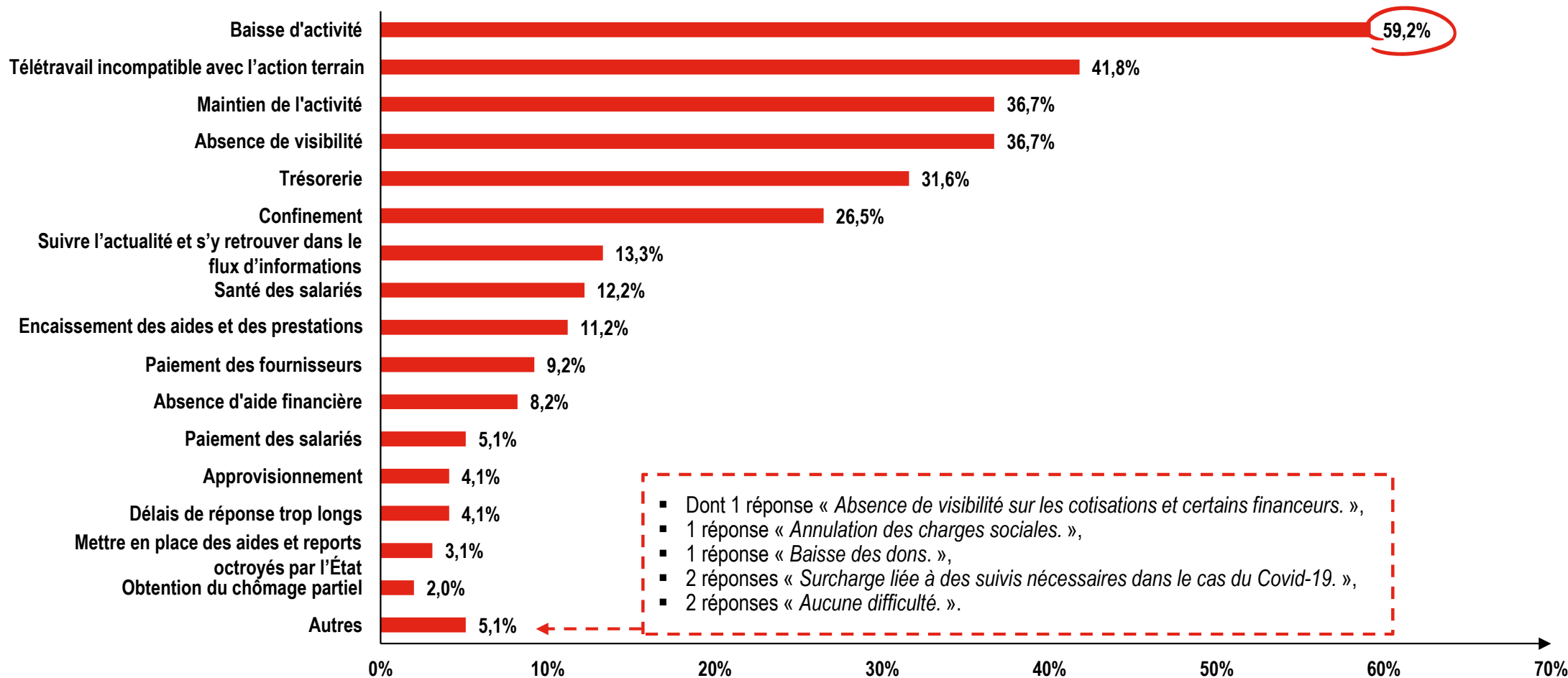
Quelle est la nature de vos ressources ?



Les principaux problèmes rencontrés sont liés à la baisse de l'activité, au fonctionnement en télétravail, à l'absence de visibilité et à la difficulté à maintenir le volume d'activité.

98 répondants

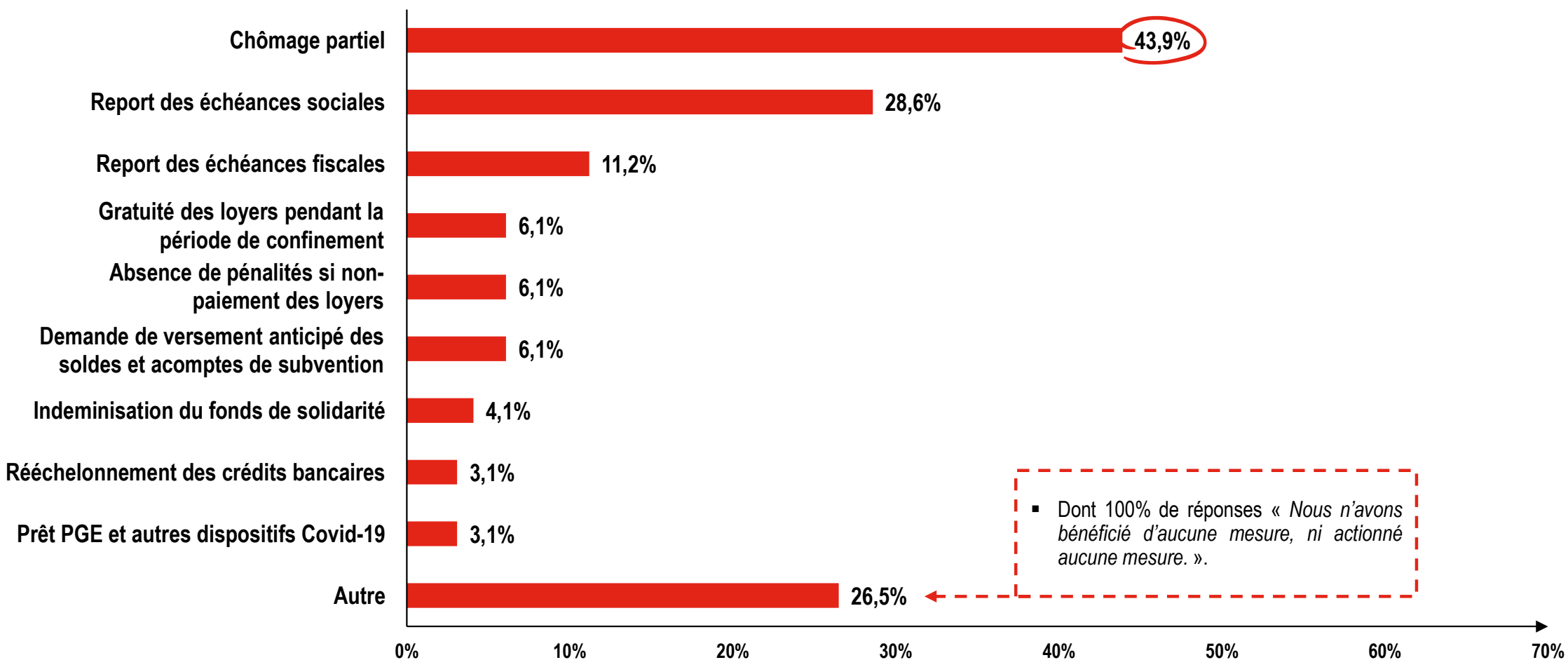
Actuellement, quelles sont vos principales difficultés ?



Les associations ont en priorité utilisé le recours au chômage partiel (*pour 43,9% d'entre elles*) et d'un possible report des échéances sociales. Néanmoins, 26,5% d'entre elles n'ont rien fait.

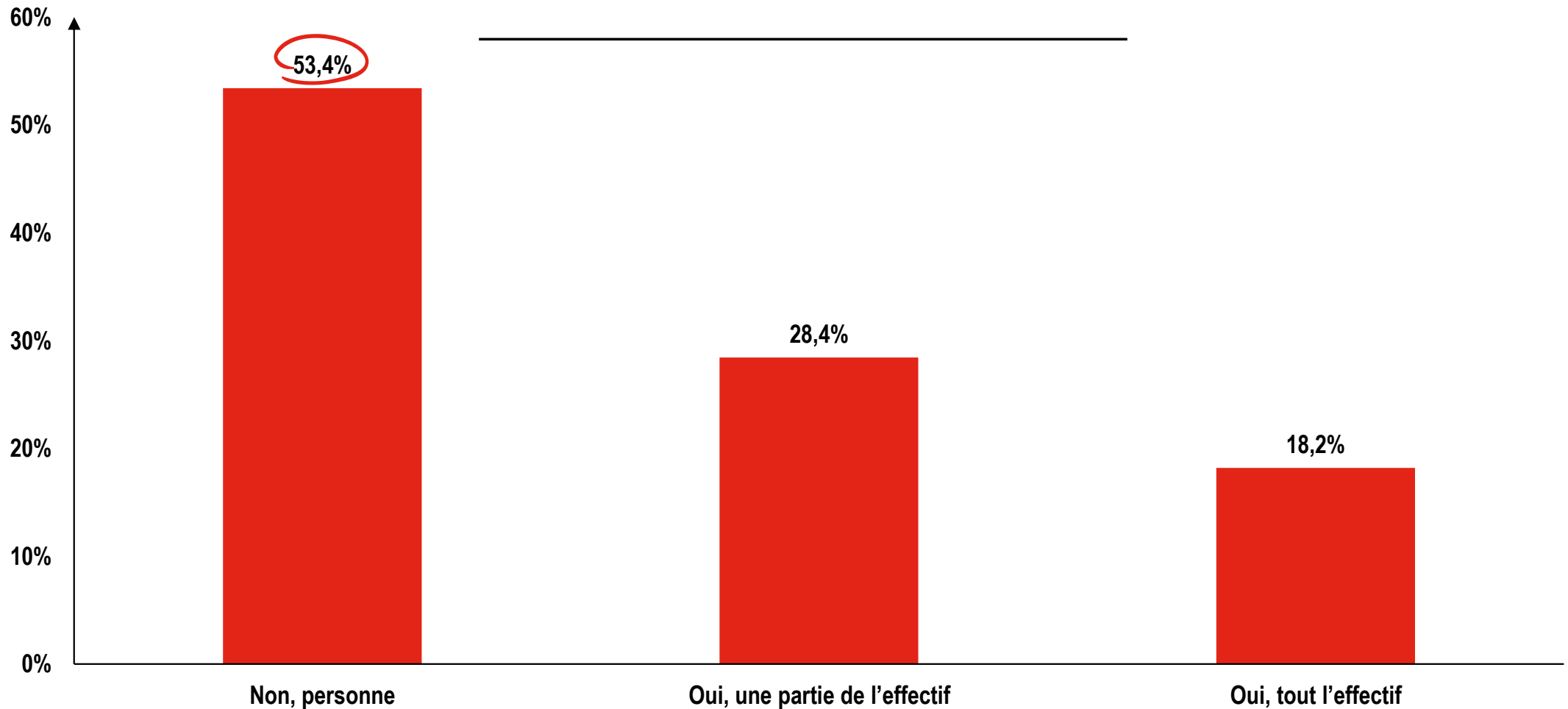
98 répondants

Avez-vous d'ores et déjà bénéficié ou actionné les mesures suivantes ?



La majorité des associations n'ont pas mis leurs salariés en chômage partiel. Parmi celles qui l'ont fait, le chômage partiel a concerné une partie des effectifs seulement (*dans 28,4% des cas*). 88 répondants

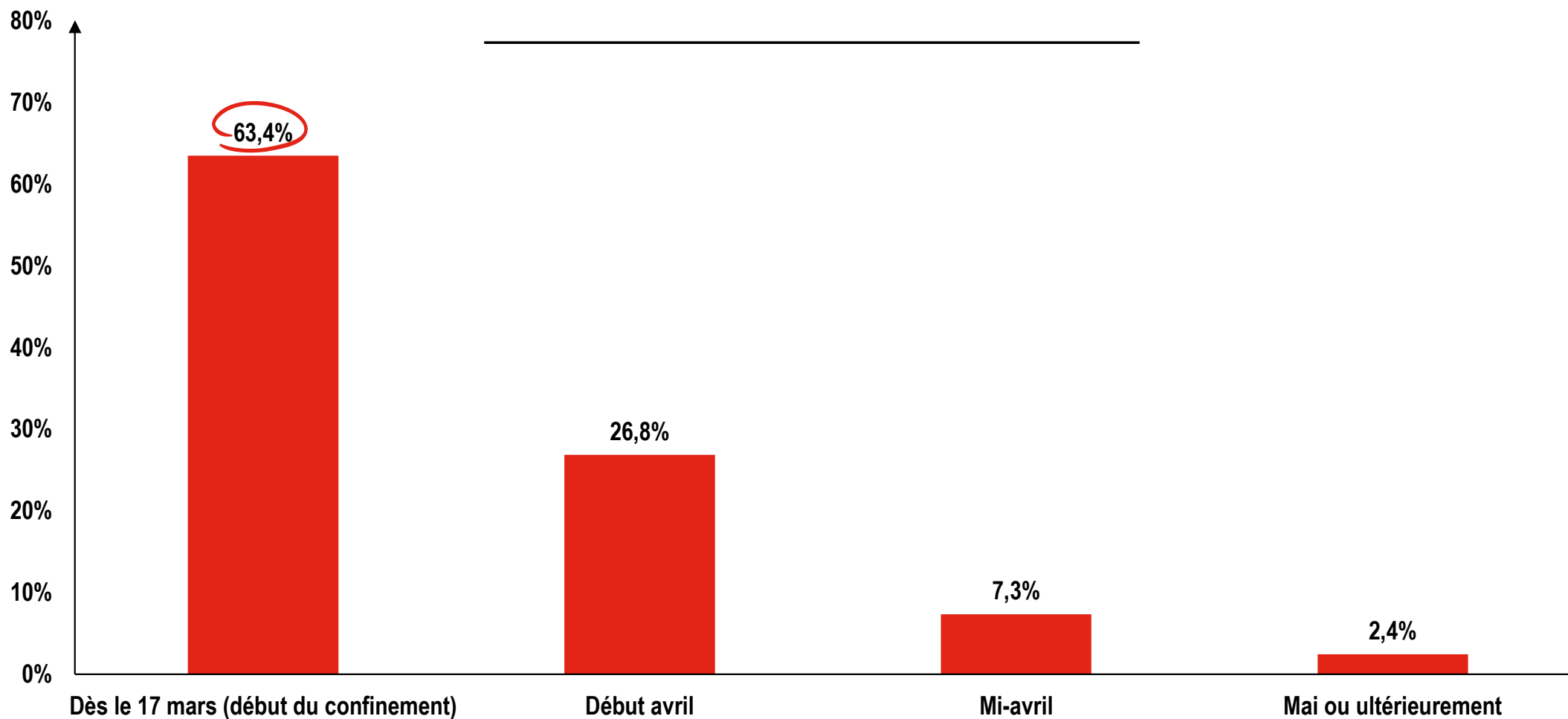
Avez-vous mis vos salariés en chômage partiel ?



Les associations qui ont mis leurs effectifs au chômage partiel l'ont principalement fait au début du confinement.

41 répondants

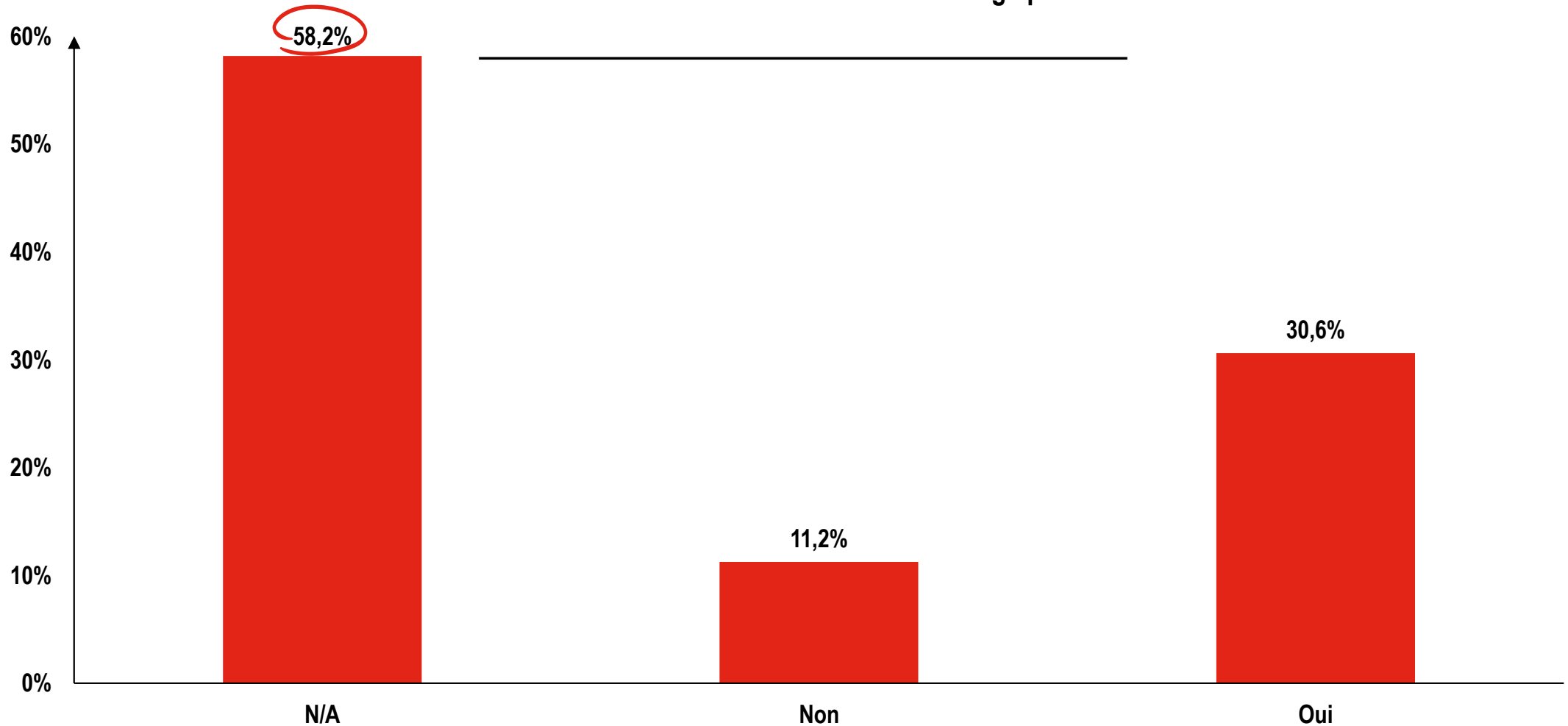
Quand avez-vous eu recours au chômage partiel ?



30,6% des répondants ont obtenu les indemnités du chômage partiel.

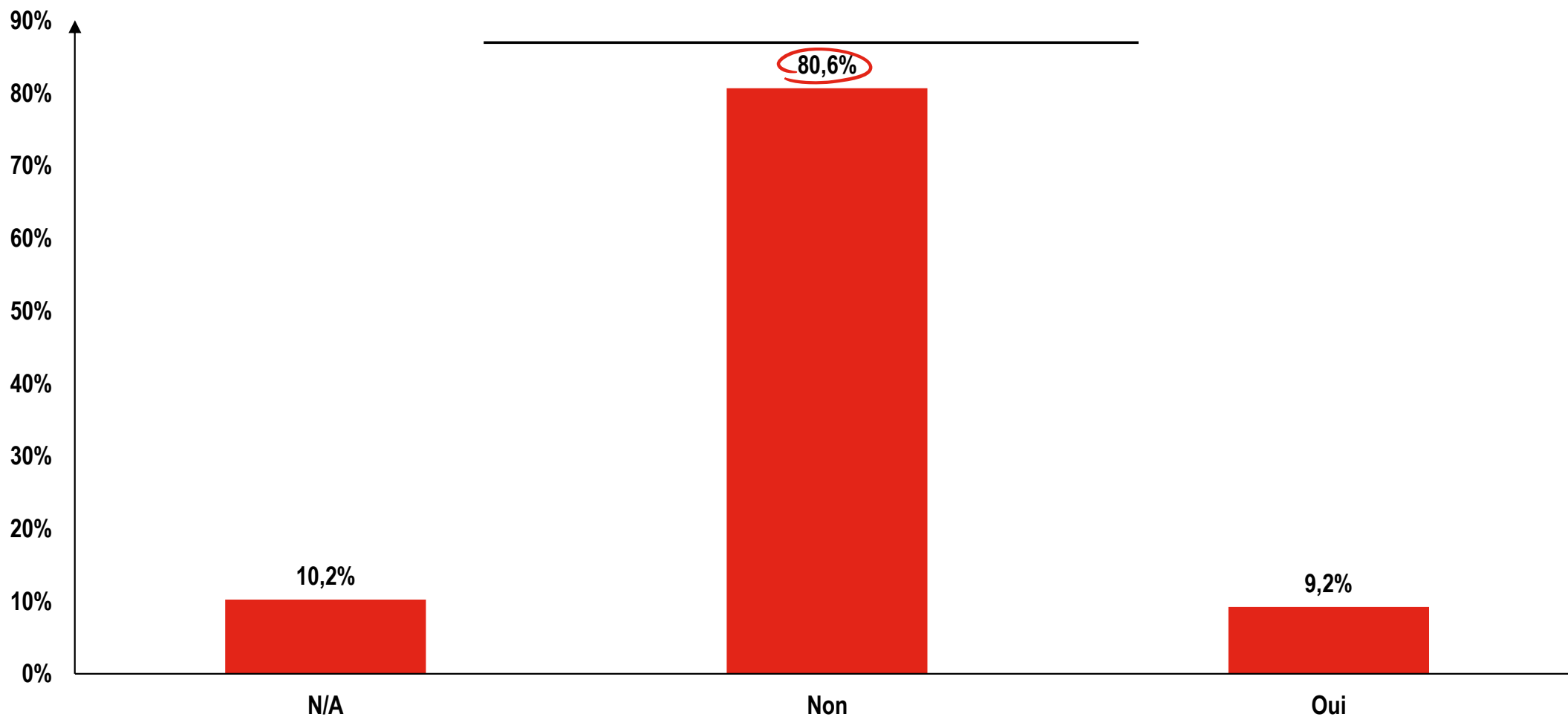
98 répondants

Avez-vous obtenu les indemnités du chômage partiel ?



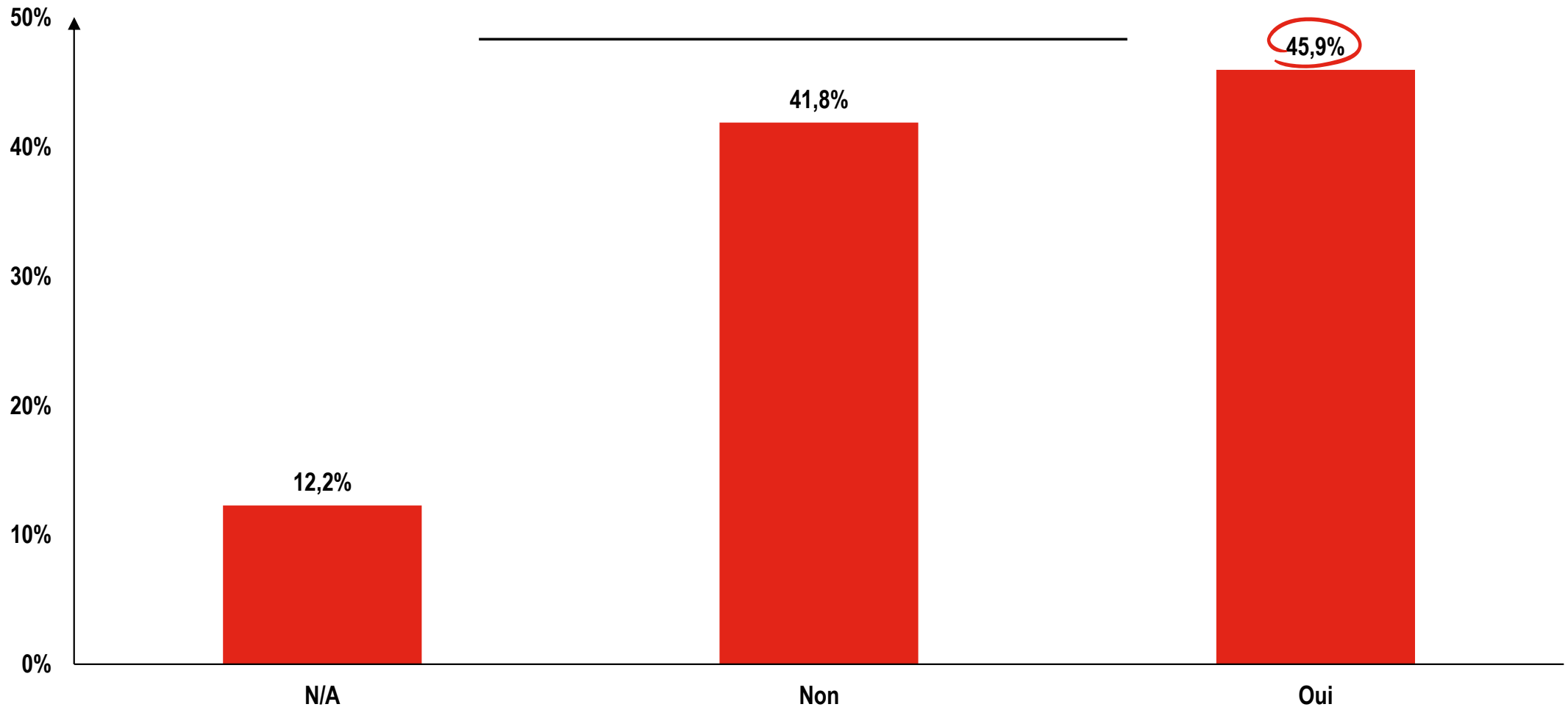
80,6% des répondants n'ont pas eu d'invocation du droit de retrait de la part de leurs salariés. 98 répondants

Avez-vous eu des salariés invoquant leur droit de retrait ?



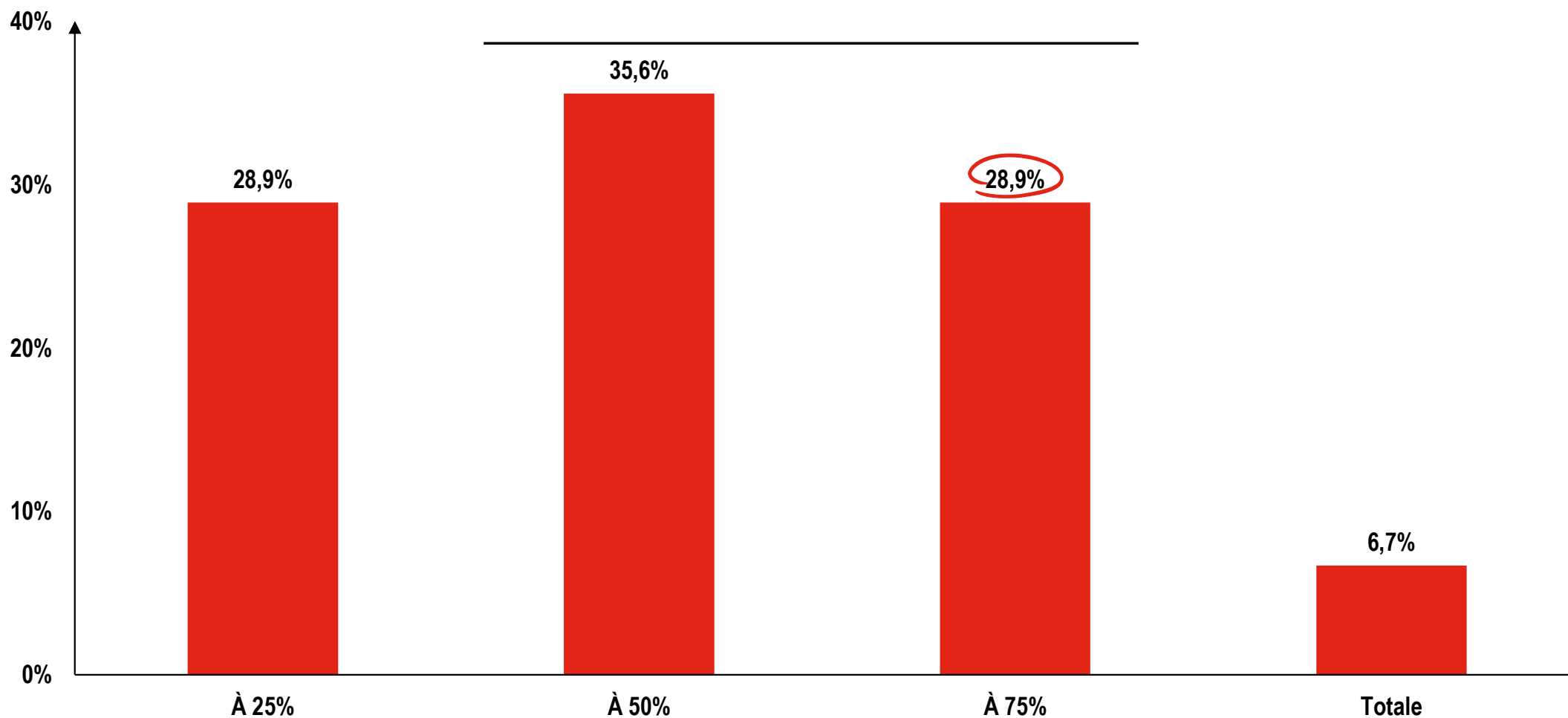
Si 45,9% des répondants ont maintenu leurs actions, cela n'a pas été le cas pour 41,8% des répondants. 98 répondants

Avez-vous maintenu vos actions ?



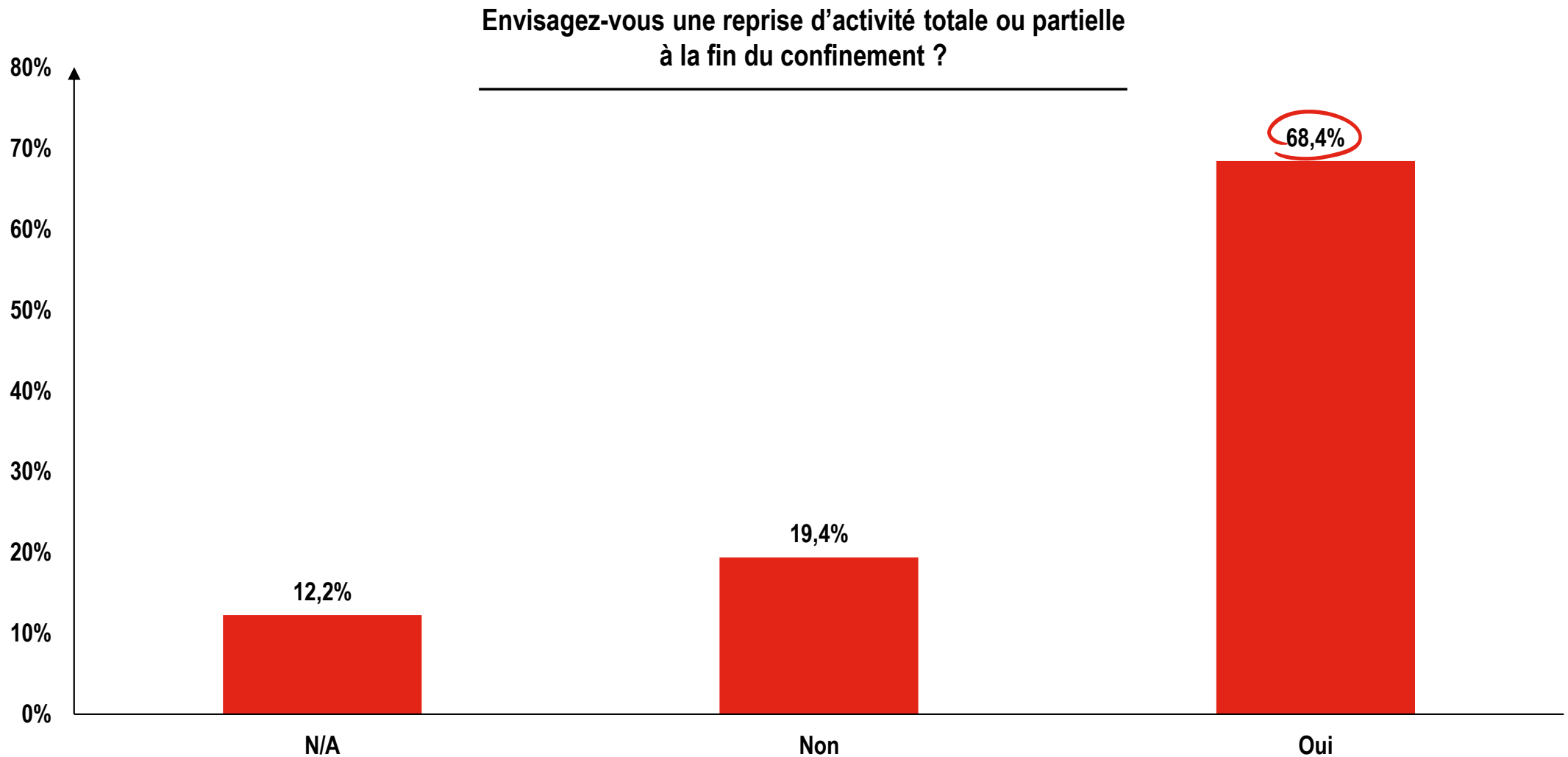
Parmi les répondants ayant maintenu leurs actions, ces dernières ont souvent été maintenues à 75% (dans 28,9% des cas). 45 répondants

Si oui :



Les deux tiers des répondants envisagent une reprise totale ou partielle de leur activité à la fin du confinement, alors que seuls 20% ne l'envisagent pas.

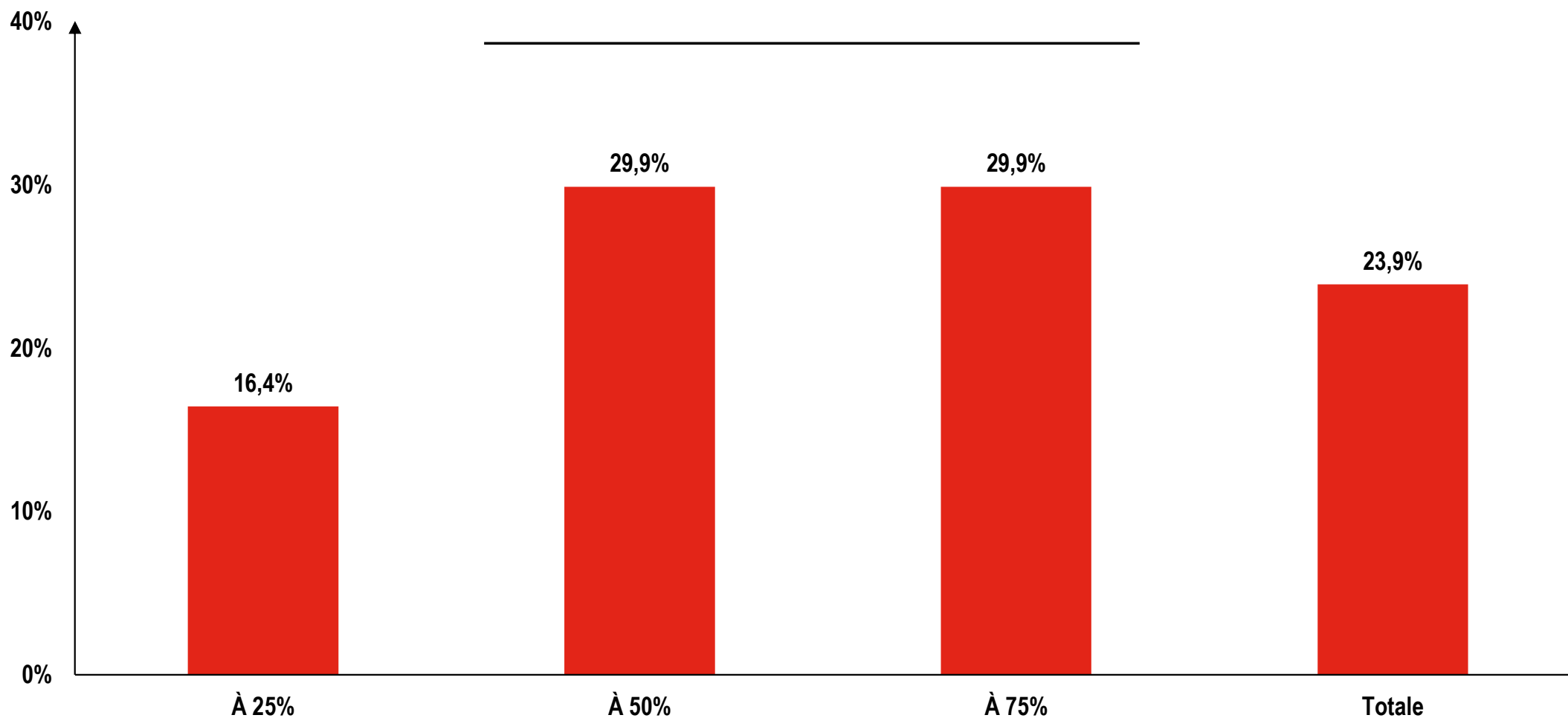
98 répondants



Pour les répondants envisageant une reprise de l'activité, celle-ci serait totale dans 1 cas sur 4 uniquement, les répondants privilégiant une reprise partielle à 50% ou 75%.

67 répondants

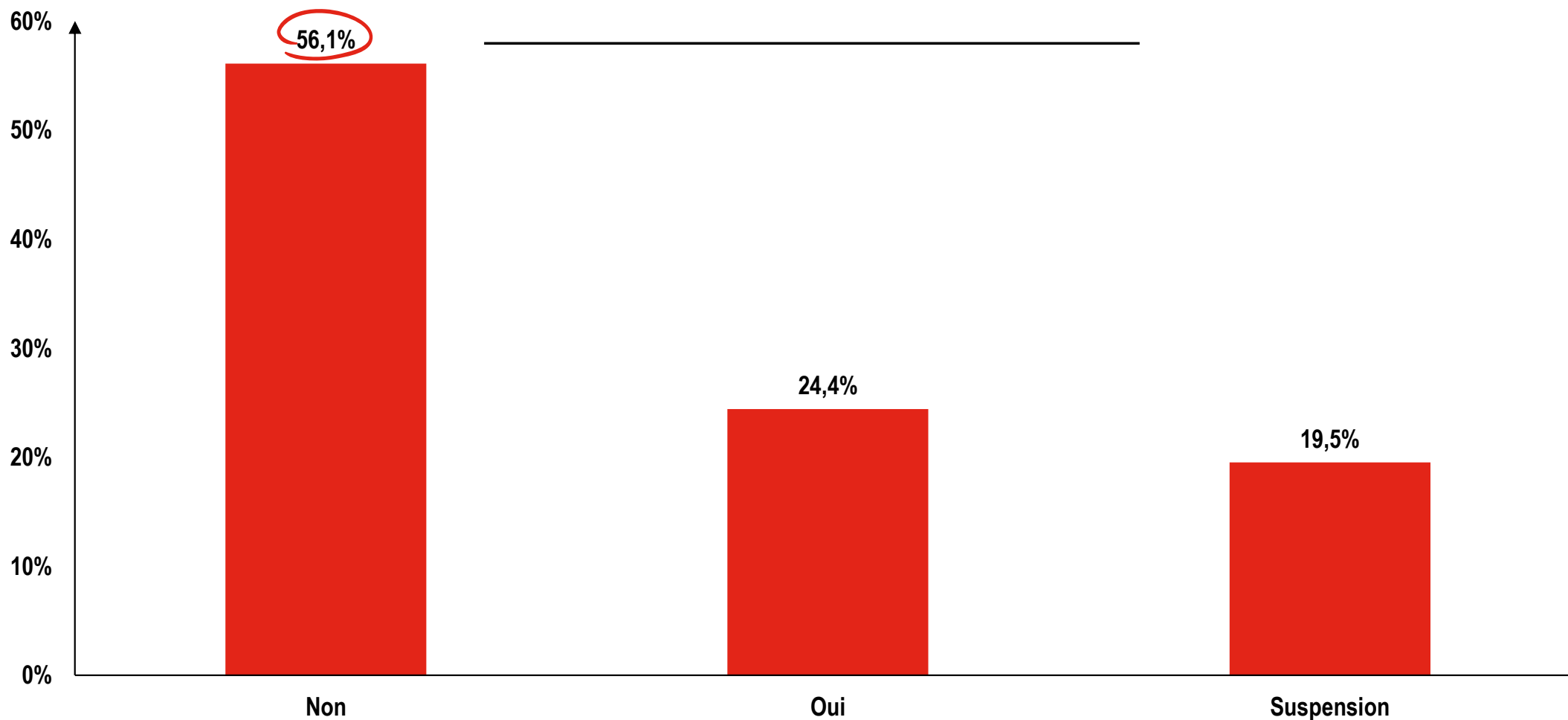
Si oui :



Plus de la moitié des répondants n'ont pas obtenu de report de leurs financeurs.

41 répondants

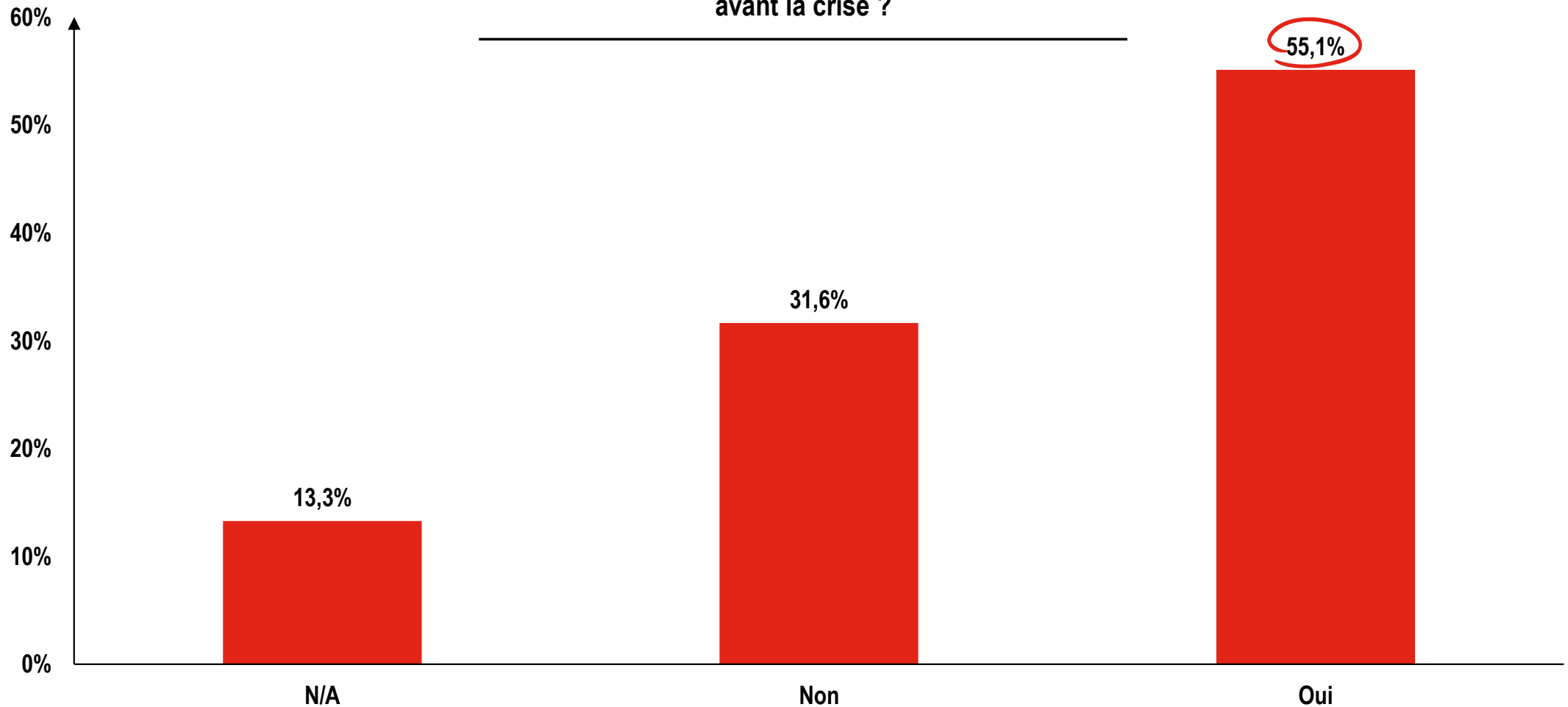
Avez-vous obtenu un report en accord avec vos financeurs ?



Plus de la moitié des répondants possédaient déjà un tableau de suivi de trésorerie prévisionnelle avant la crise sanitaire.

98 répondants

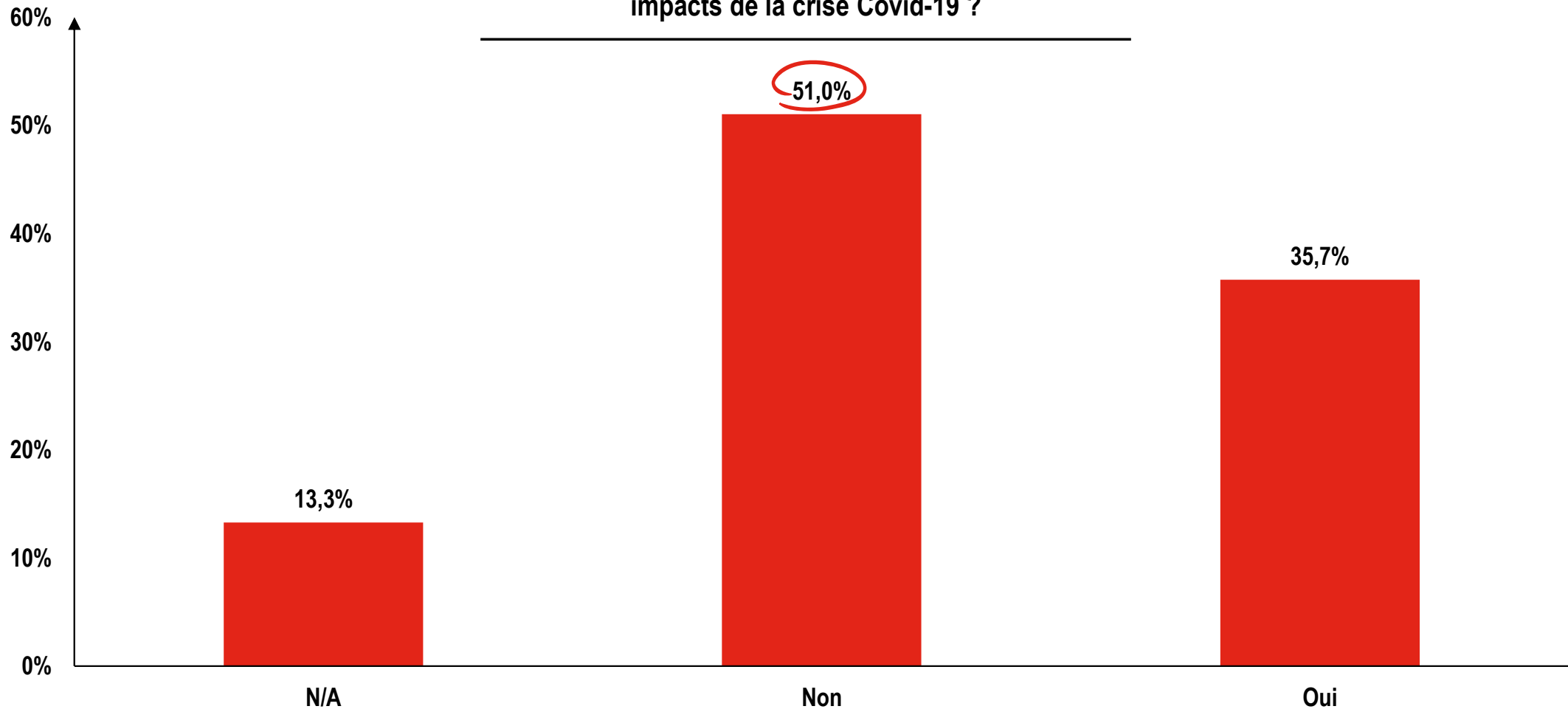
Aviez-vous un tableau de suivi de trésorerie prévisionnelle avant la crise ?



Seuls 35,7% des répondants tiennent à jour un tableau mesurant les impacts de la crise.

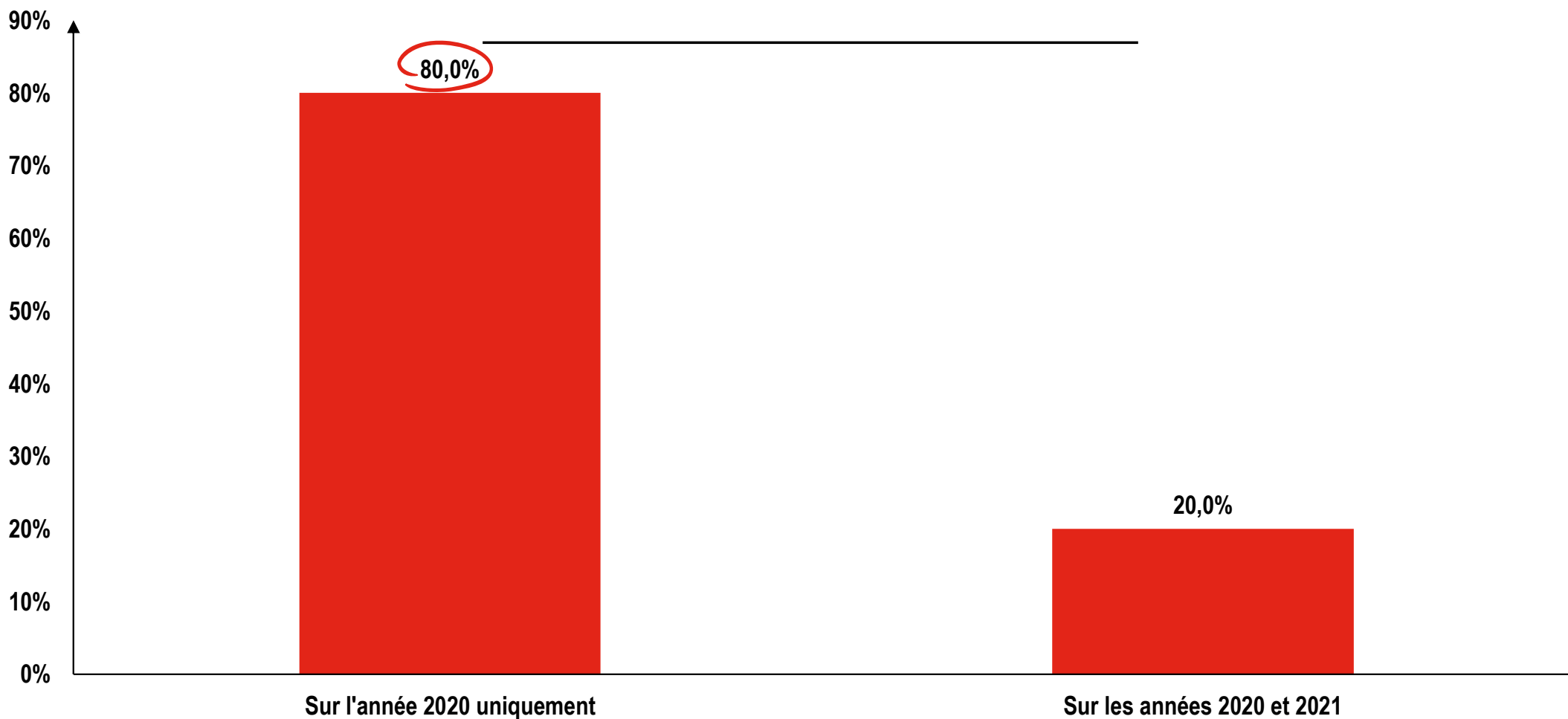
98 répondants

Avez-vous un tableau de suivi de trésorerie prenant en compte les impacts de la crise Covid-19 ?



Parmi les répondants possédant un tableau de suivi des impacts de la crise Covid-19, 80% ne calculent ces impacts que sur 2020. 35 répondants

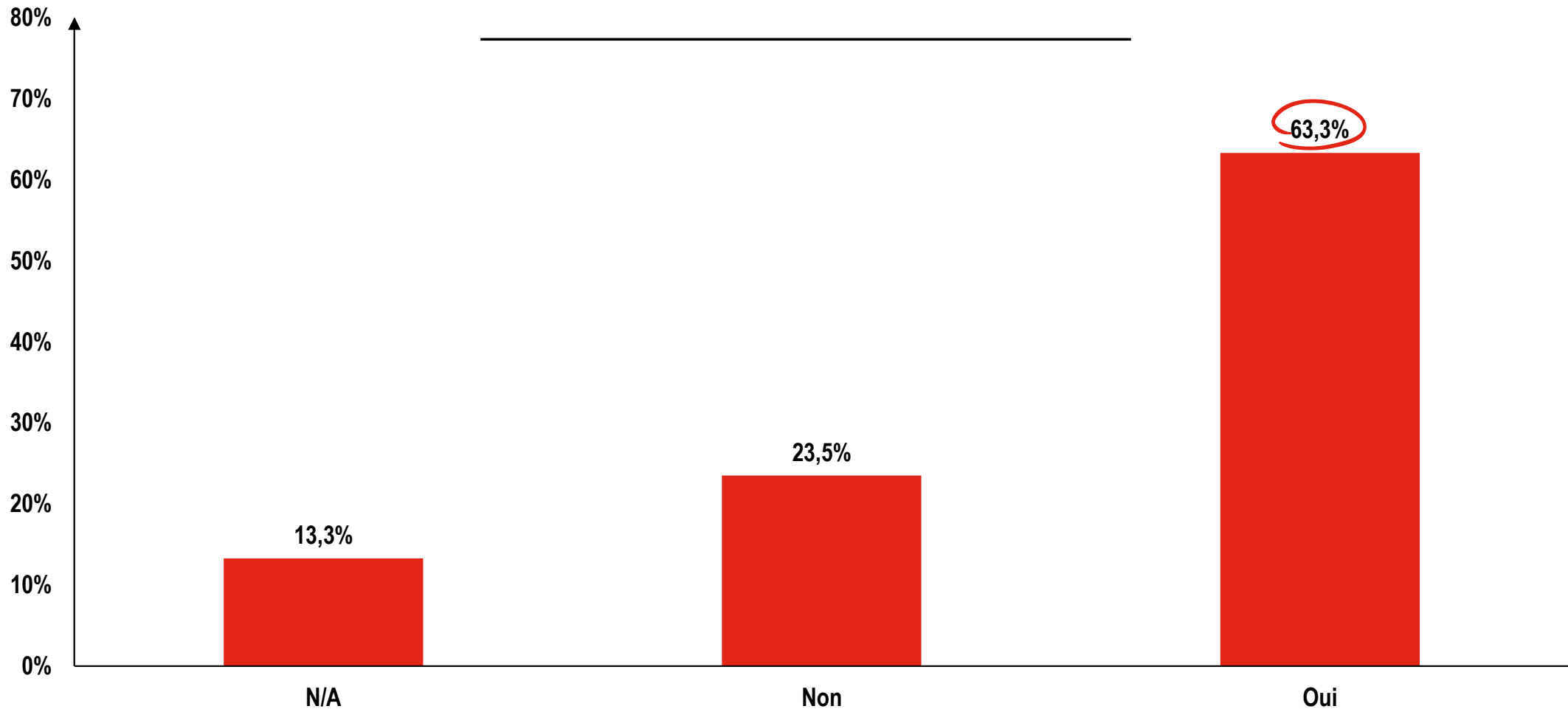
Si oui :



Deux tiers des répondants connaissent leurs besoins en termes de trésorerie.

98 répondants

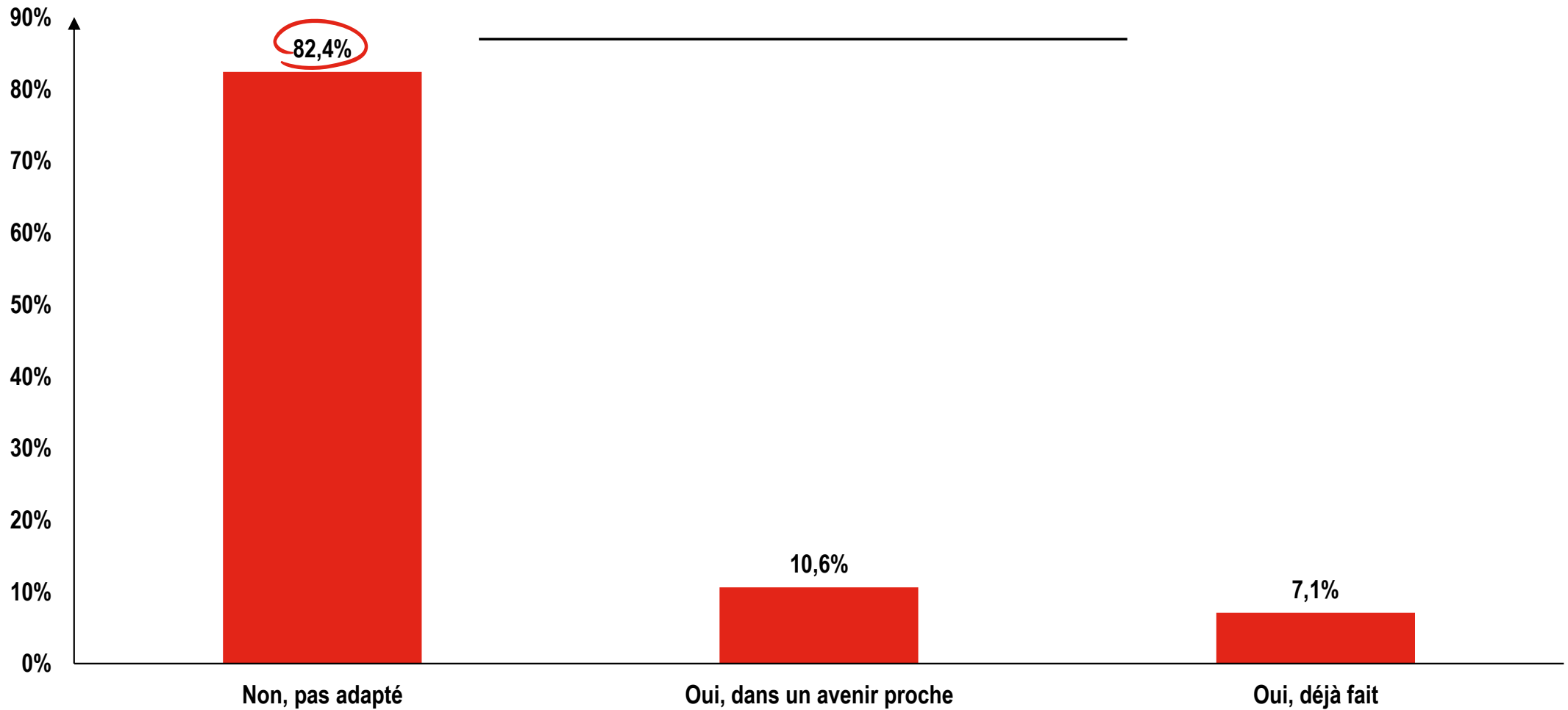
Connaissez-vous votre besoin en termes de trésorerie ?



82,4% des répondants n'ont pas l'intention de solliciter le PGE car celui-ci ne sera pas adapté à leur situation.

85 répondants

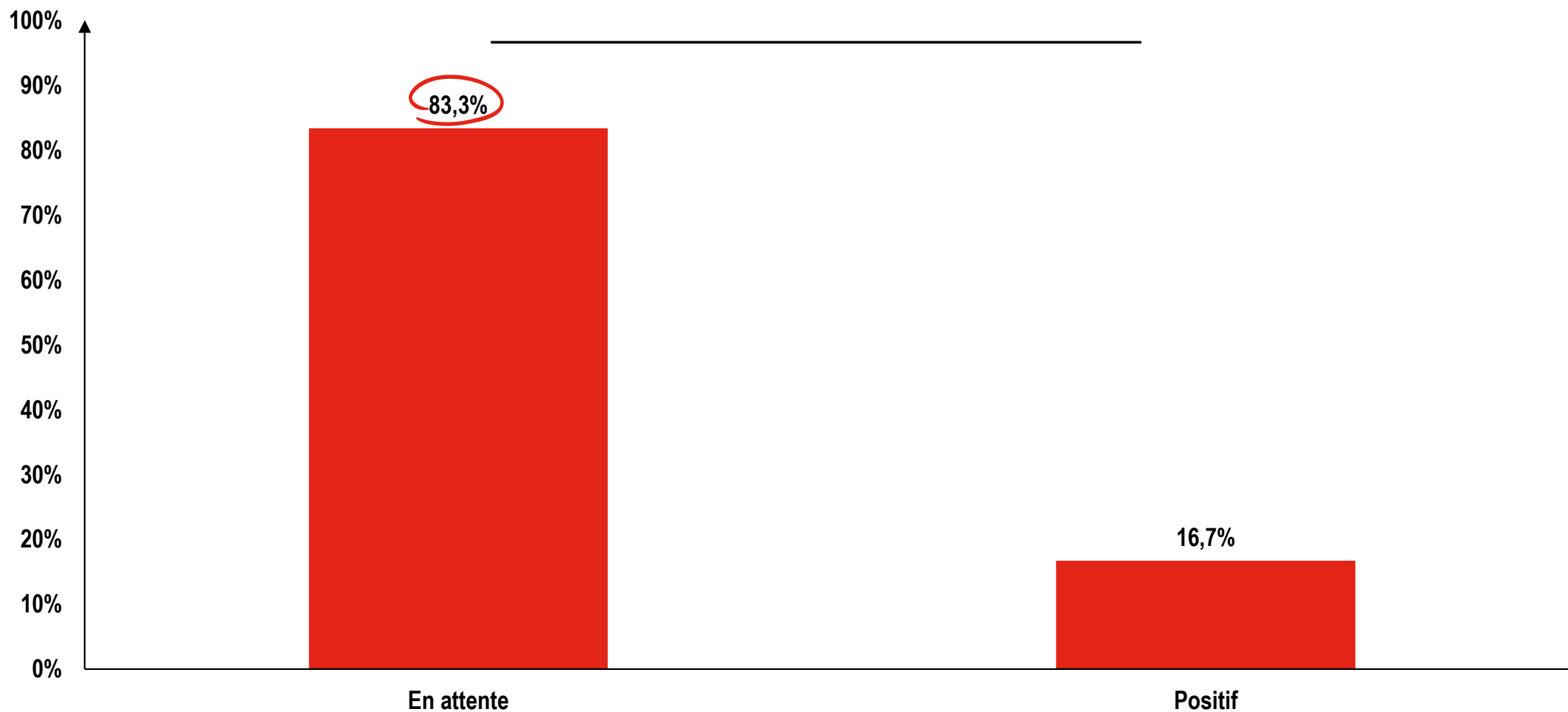
Comptez-vous solliciter le Prêt Garanti par l'État (PGE) ?



Parmi les 6 répondants ayant déjà sollicité l'aide du PGE, 5 sont encore en attente d'un retour.

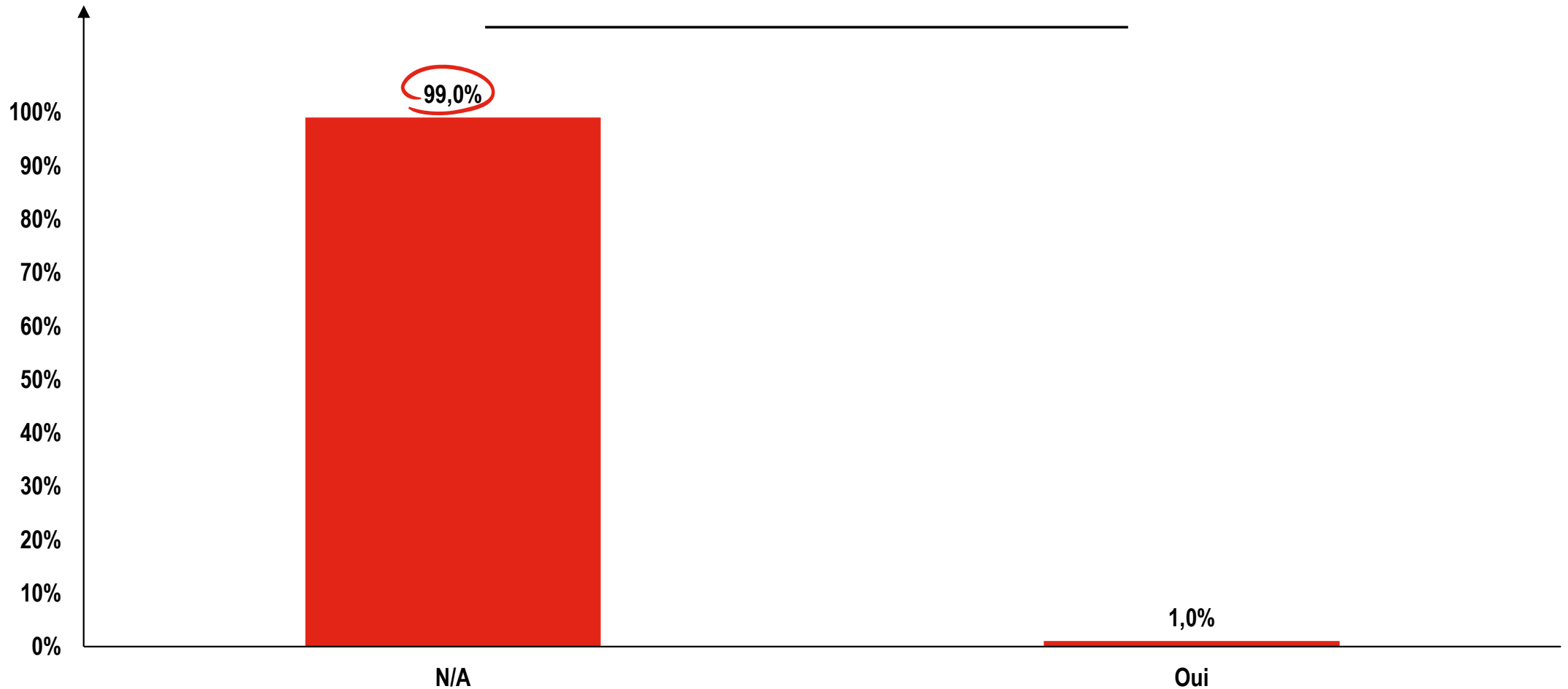
6 répondants

En cas de sollicitation du PGE, avez-vous eu un retour ?



Pour 99% des répondants, le PGE serait insuffisant pour couvrir leurs besoins en trésorerie. 98 répondants

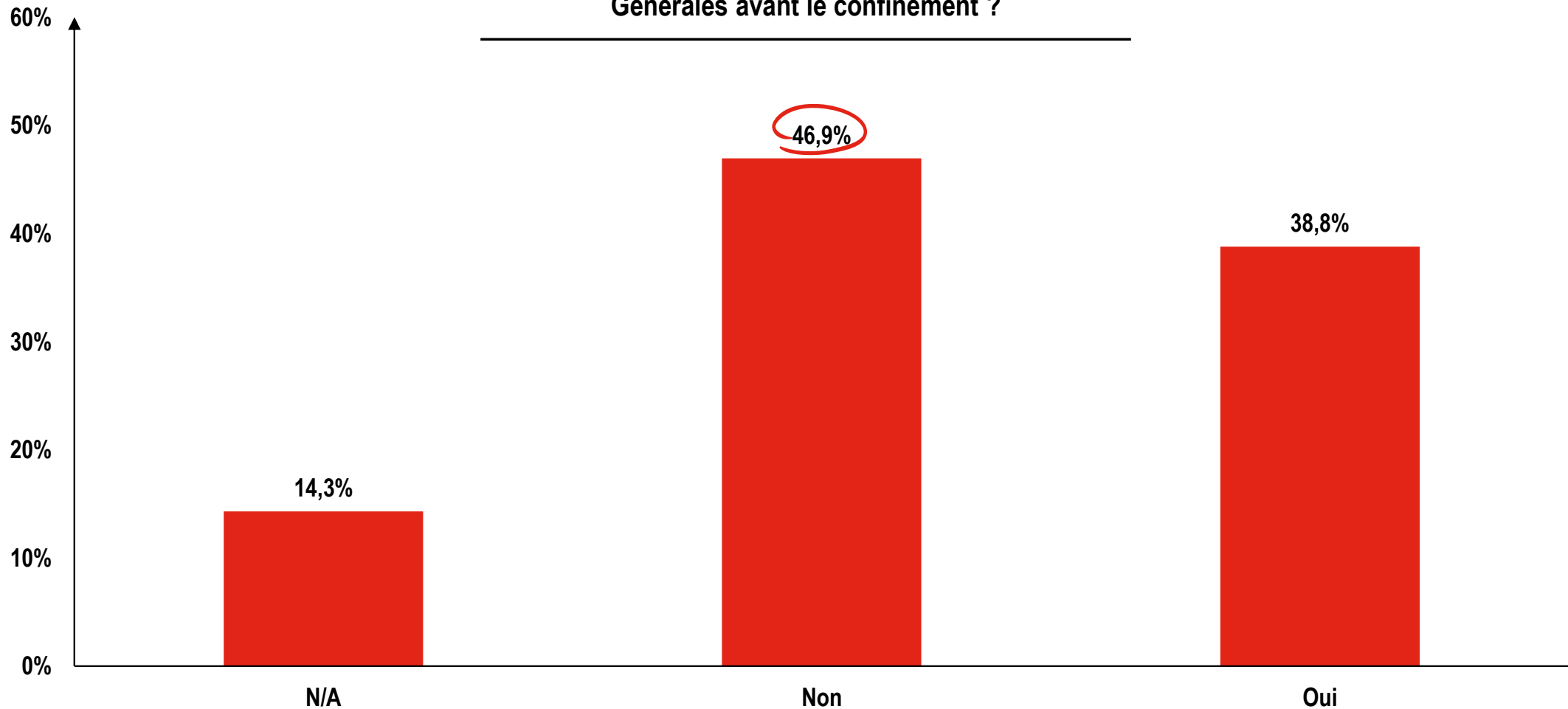
Sera-t-il suffisant pour couvrir votre besoin en trésorerie ?



Près de la moitié des répondants n'avait pas tenu de Conseil d'Administration ou d'Assemblée Générale avant le confinement.

98 répondants

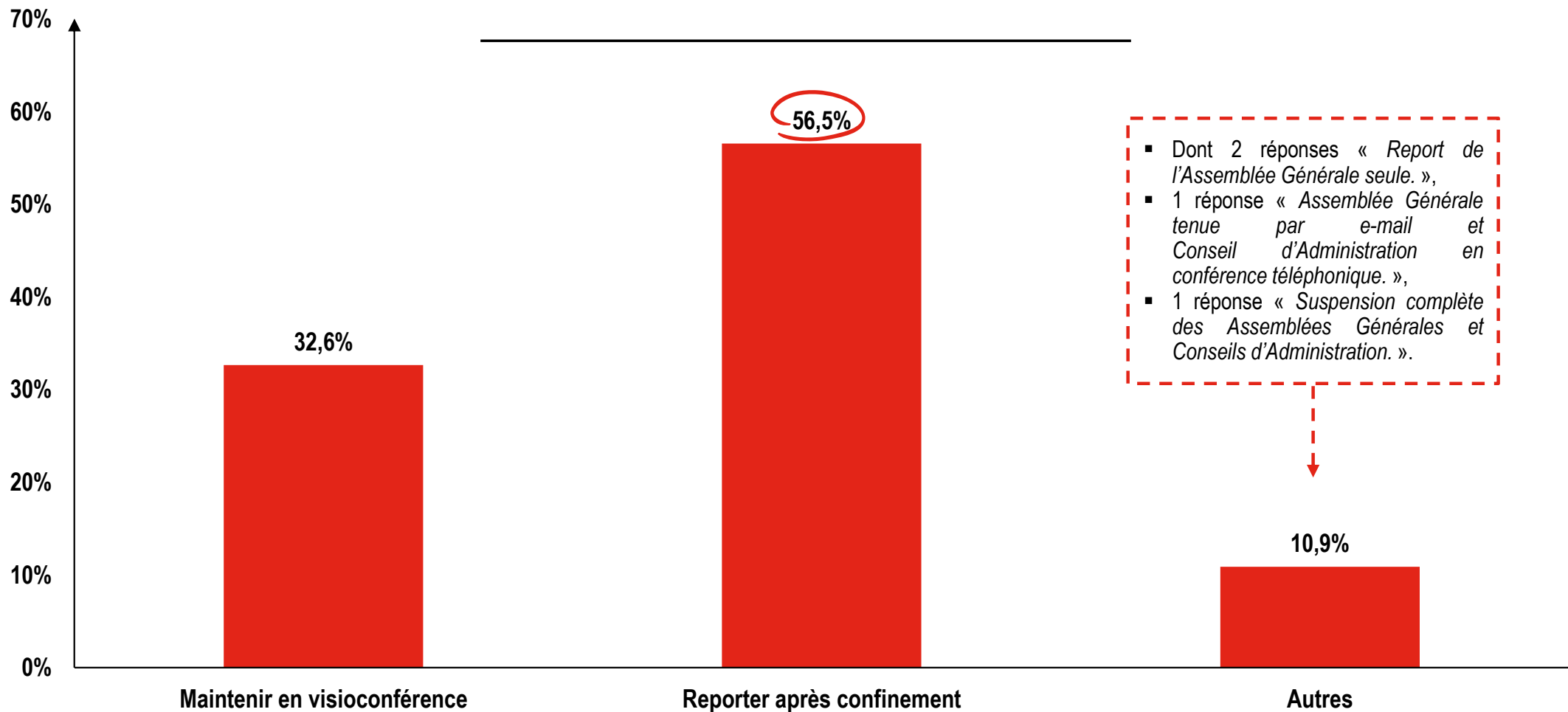
Aviez-vous tenu vos Conseils d'Administration et Assemblées Générales avant le confinement ?



Parmi les répondants qui n'en ont pas tenus, 56,5% les ont reportés à une date ultérieure et 32,6% les ont maintenus en visioconférence.

46 répondants

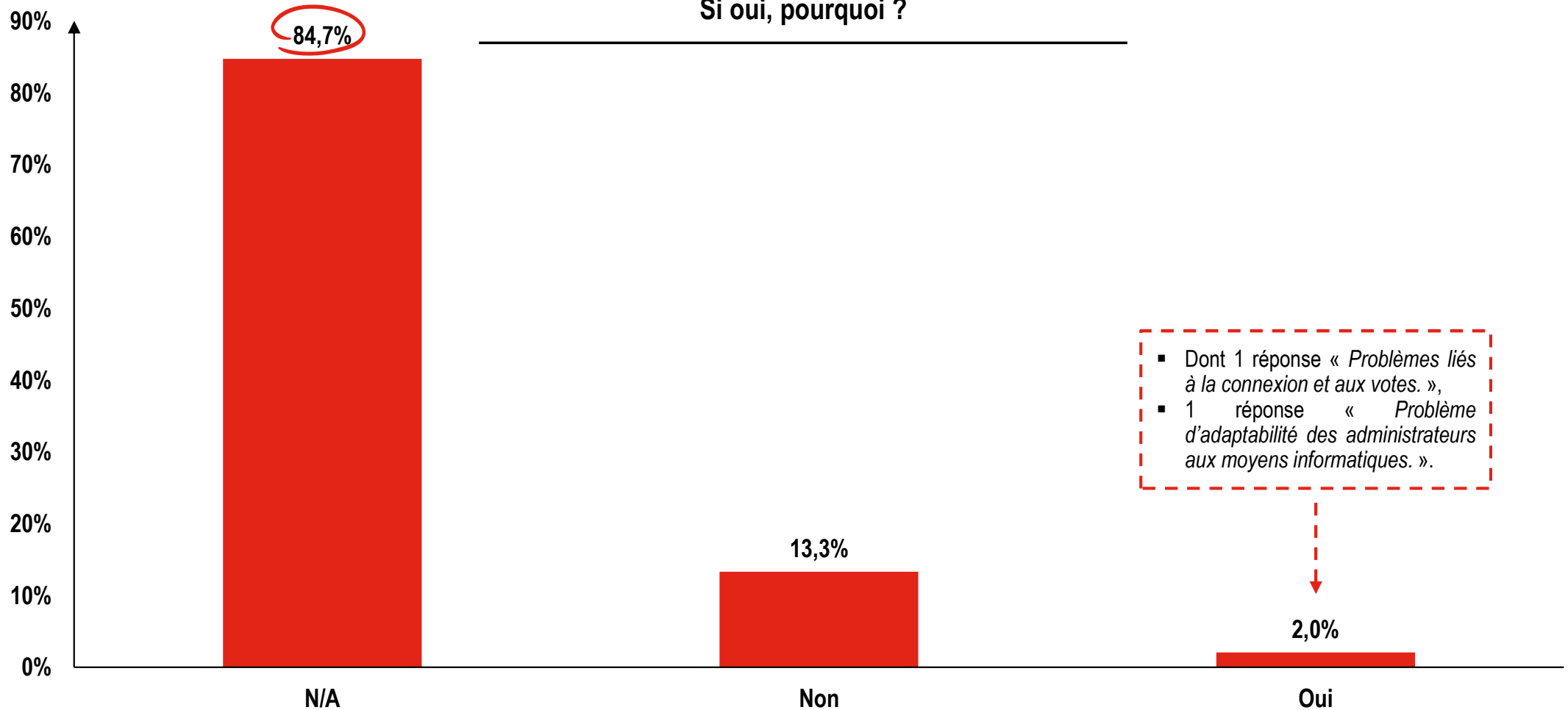
Avez-vous décidé de :



La visioconférence ne poserait problème qu'à 2% des répondants

98 répondants

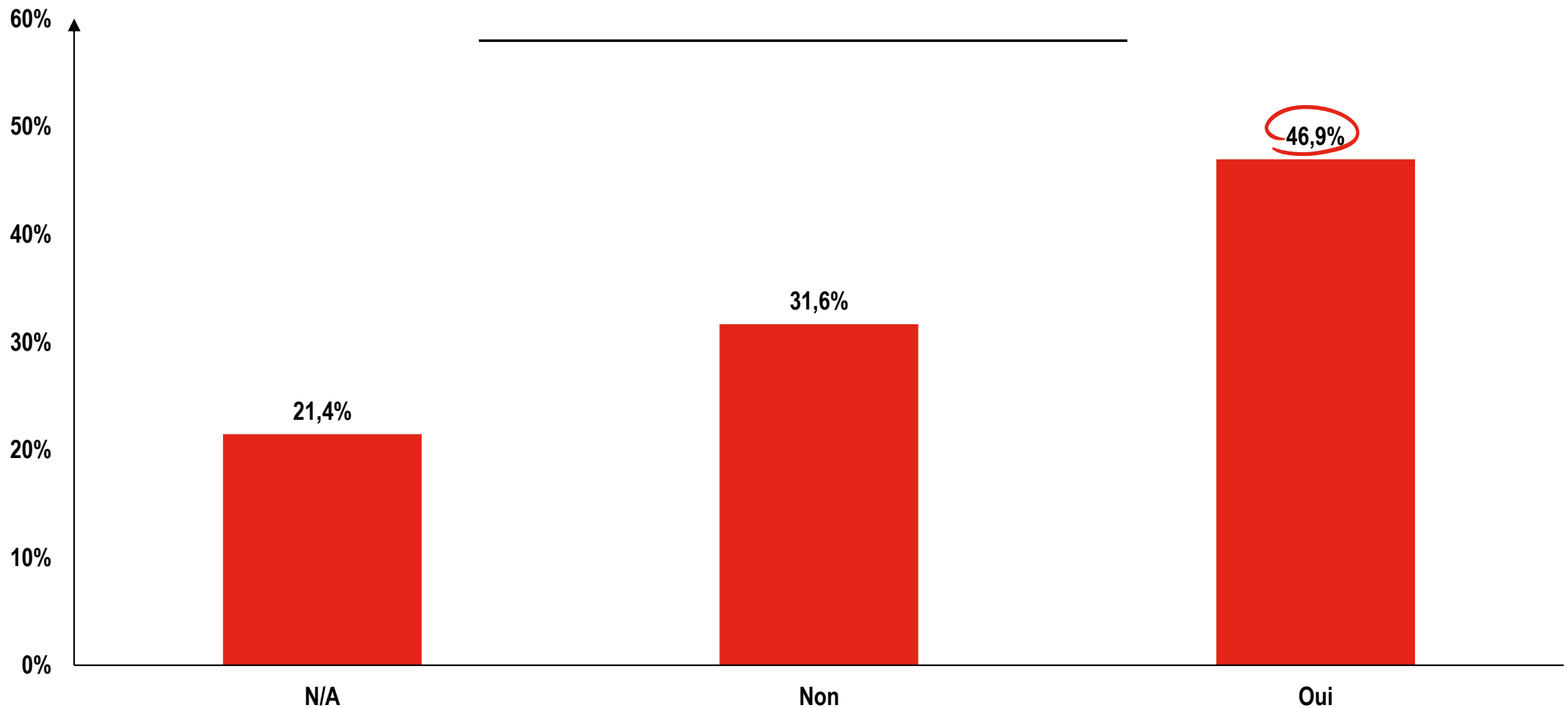
Si *via* visioconférence, pensez-vous que cela est compliqué à tenir ?
Si oui, pourquoi ?



Près de la moitié des répondants indiquent avoir un expert-comptable.

98 répondants

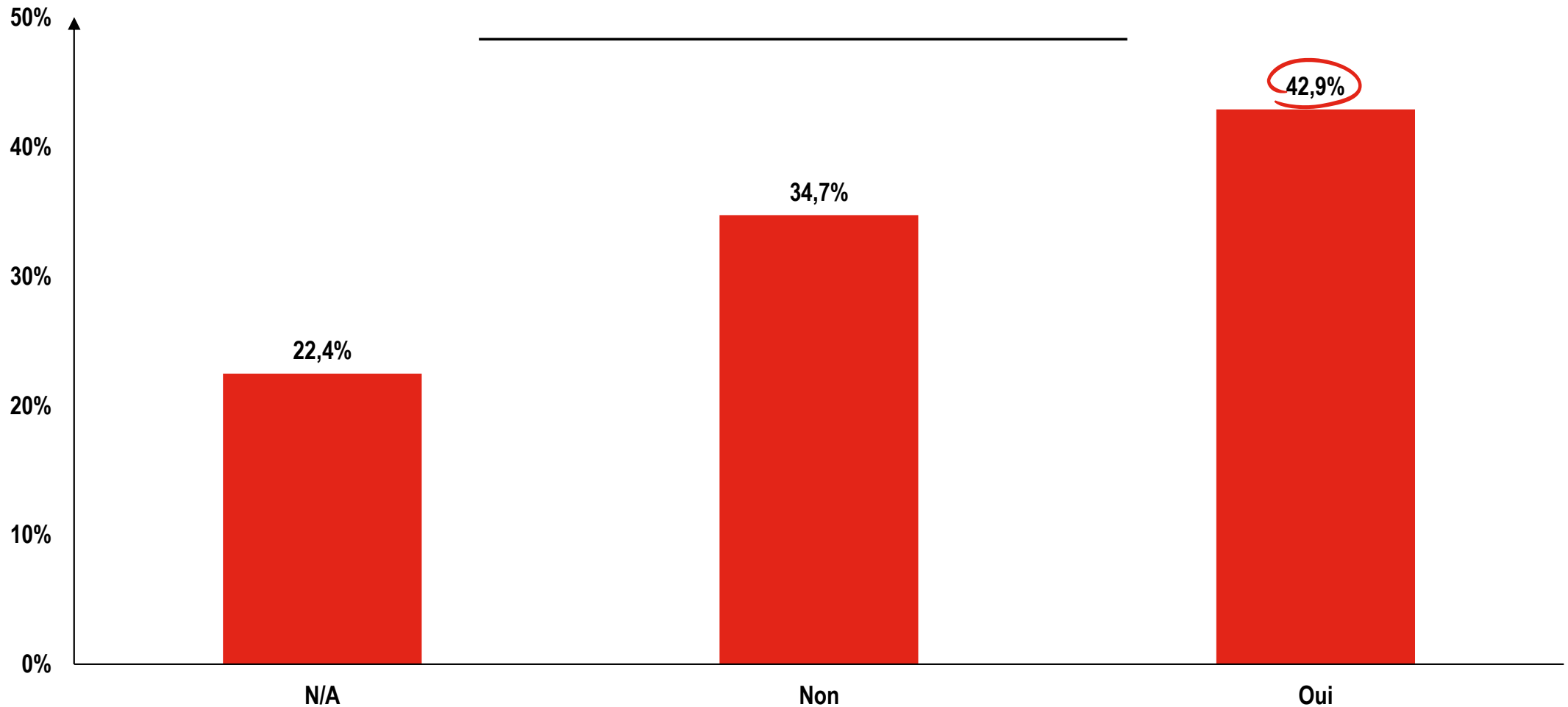
Avez-vous un expert-comptable ?



42,9% des répondants indiquent avoir un commissaire aux comptes.

98 répondants

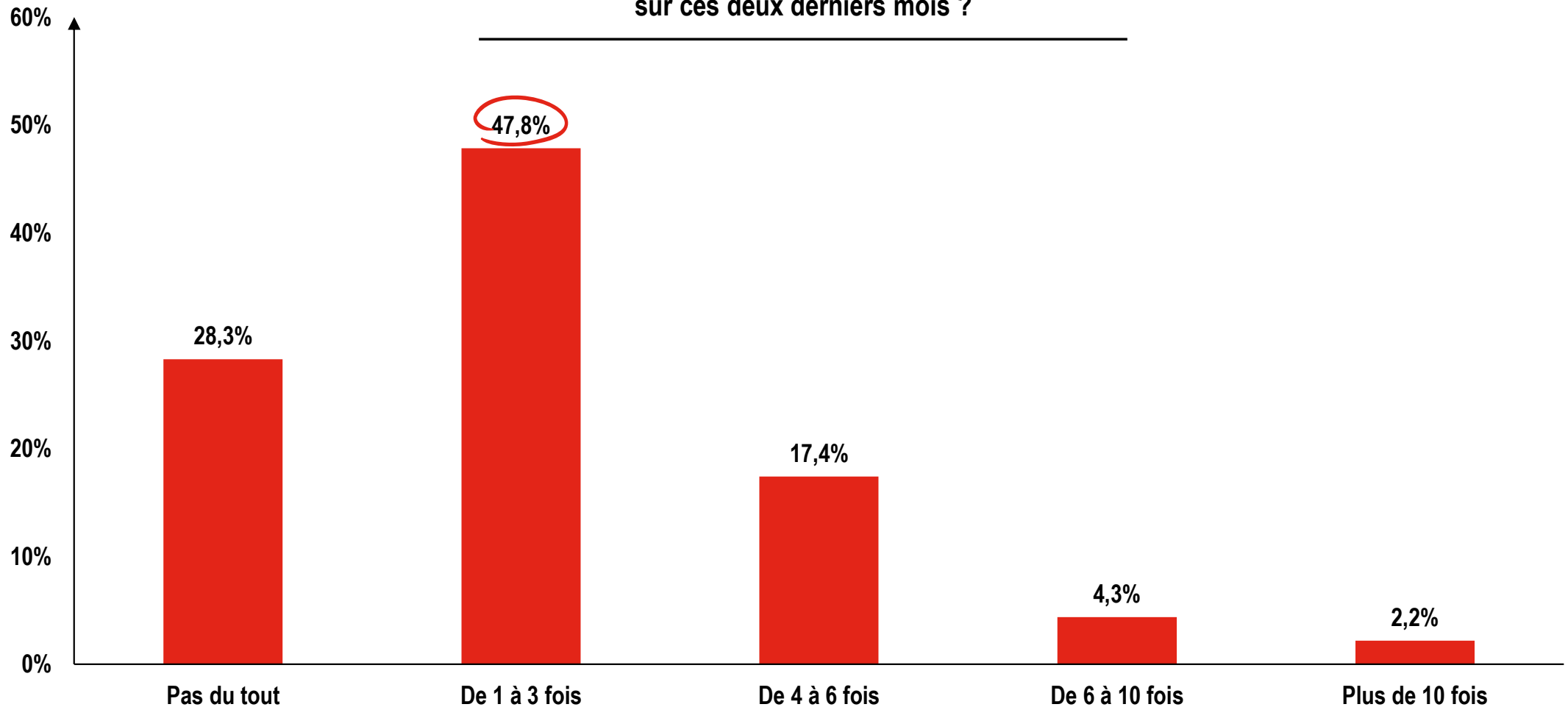
Avez-vous un commissaire aux comptes ?



Si plus d'un quart des répondants n'ont pas fait appel à leur expert-comptable sur les deux derniers mois, près de la moitié y a eu recours entre 1 et 3 fois.

46 répondants

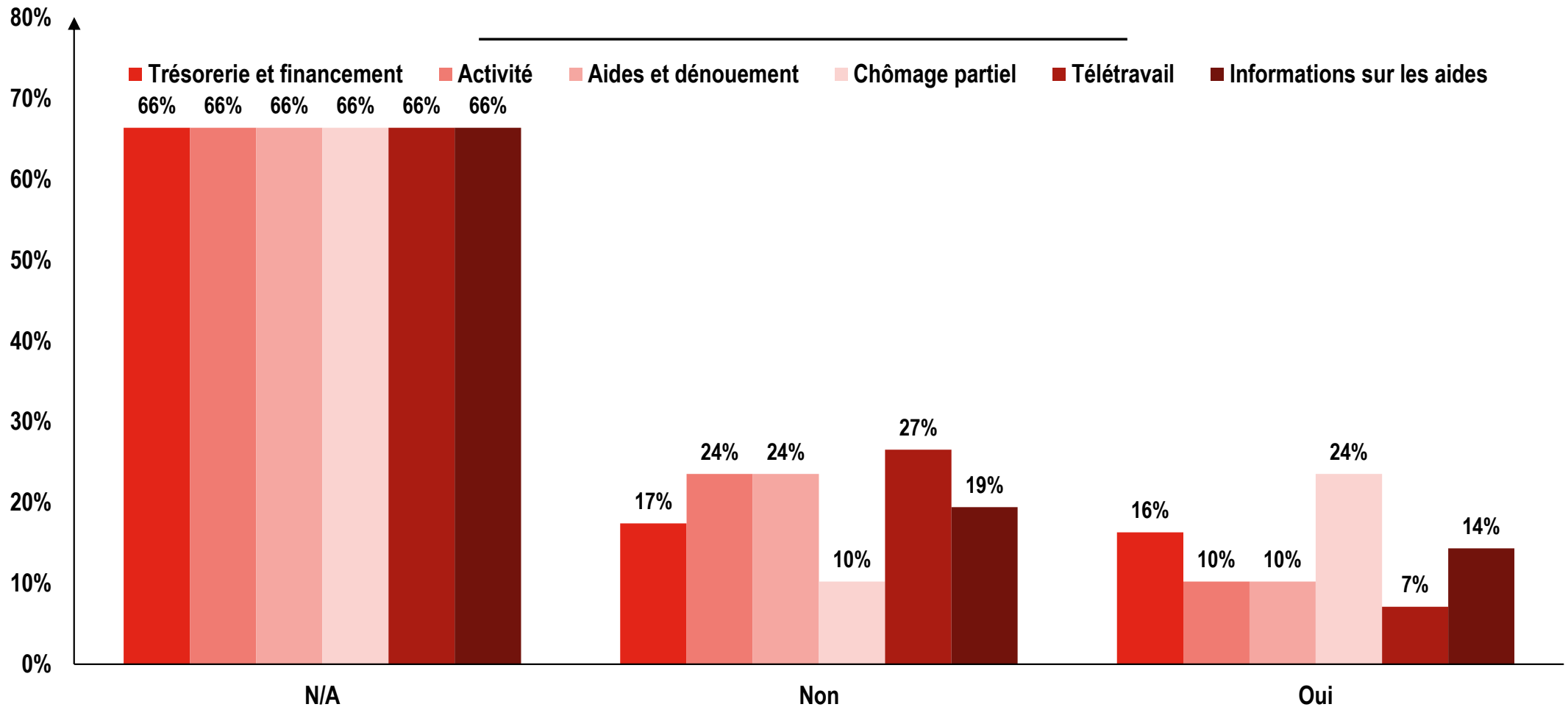
Avez-vous sollicité votre expert-comptable pour la gestion de la crise sur ces deux derniers mois ?



Les répondants ont le plus souvent évoqué les sujets de chômage partiel, de trésorerie, des financements et des aides potentielles avec leur expert-comptable.

98 répondants

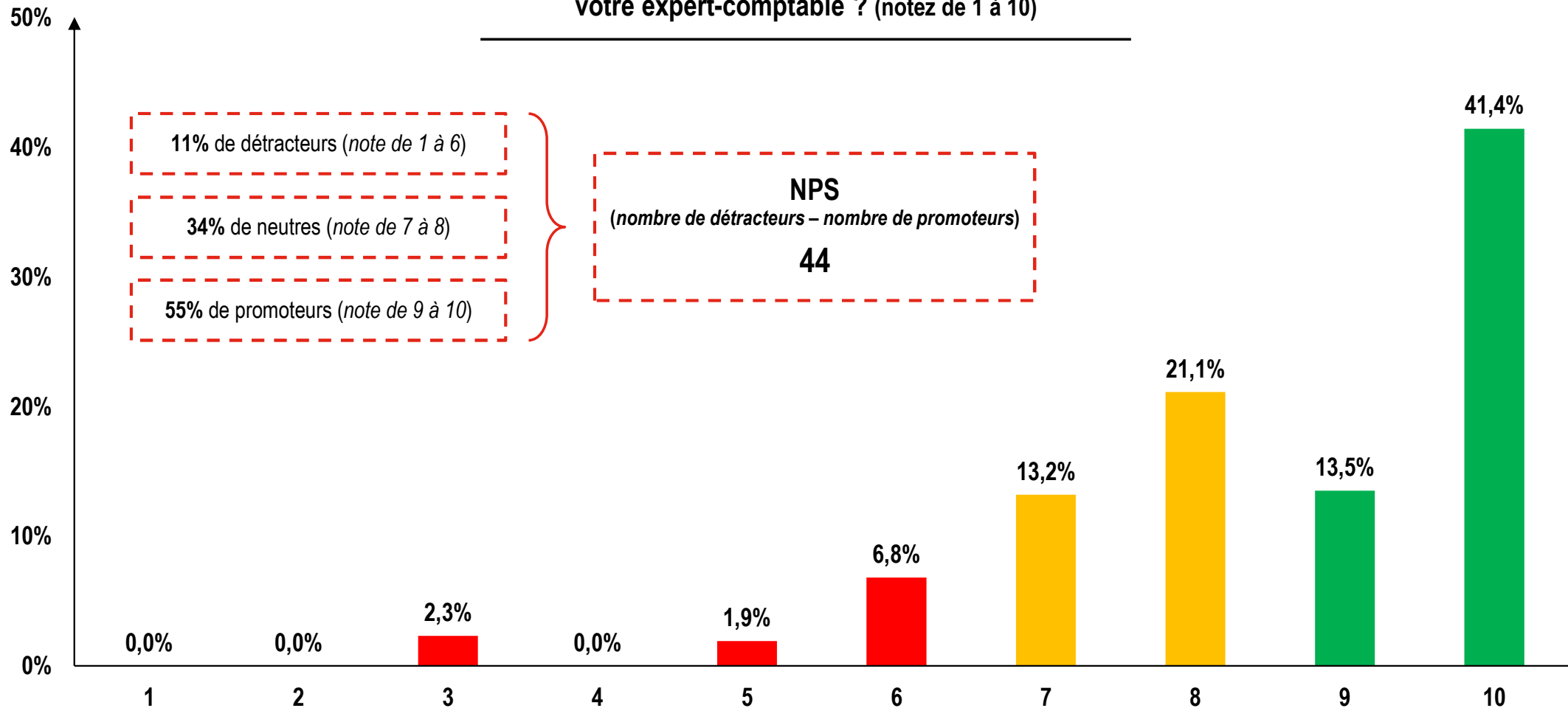
Si oui, sur quel(s) sujet(s) ?



Les répondants se disent très satisfaits de l'accompagnement dont ils ont bénéficié grâce à leur expert-comptable en cette période de crise.

33 répondants

Êtes-vous satisfait de l'accompagnement en gestion de crise par votre expert-comptable ? (notez de 1 à 10)



La plupart des remarques de fin d'enquête concernent des répondants évoquant leur propre situation au cours des derniers mois et les difficultés financières et matérielles rencontrées.

Autres remarques / questions particulières (1/2) :

« Bonjour, notre association, la Vitrine des Artistes, est une compagnie théâtrale. Il n'y a pas de salariés fixe mais des intermittents du spectacle rémunérés au cachet. Nous avons assuré des prestations pour des collectivités mais nous ne parvenons pas à récupérer les sommes prévues sur les contrats, ni à obtenir les sommes pour les prestations commandées, signées mais non effectuées en raison du confinement. Nous avons utilisé la plateforme de dépôt de facture Chorus pro en vain. Toutes les charges et tous les salaires ont été payés et cette situation peut mettre en péril notre petite association. Merci beaucoup. Cordialement. »

1 occurrence

« Nous avons une administratrice qui gère notre comptabilité. »

1 occurrence

« Étant une association de quartier recevant du public, nous avons pu réadapter nos actions via le numérique. Nous avons constaté que l'outil est très important car il nous a permis de maintenir le lien avec les familles et de continuer le travail pédagogique et les loisirs. Toutefois, nous avons relevé des inégalités liées la fracture numérique. »

1 occurrence

« Notre association vient en aide aux jeunes sortant de la protection de l'enfance, en grande majorité des jeunes de moins de 25 ans. Nous n'avons toujours pas pu leur fournir de repas : nous avons pu tous les mettre à l'abri, mais beaucoup ont eu des difficultés pour manger. »

1 occurrence

« Bravo pour ce que vous faites ! »

1 occurrence

« La principale difficulté est l'absence de visibilité sur la reprise de l'activité des bénévoles auprès des malades hospitalisées pour un cancer du sein. Nous sommes tributaires des autorisations des hôpitaux et la reprise n'est pas envisagée d'ici septembre, au mieux. Le risque pourrait être l'arrêt de l'association par manque de ressources et de bénévoles ... »

1 occurrence

La plupart des remarques de fin d'enquête concernent des répondants évoquant leur propre situation au cours des derniers mois et les difficultés financières et matérielles rencontrées.

Autres remarques / questions particulières (2/2) :

« Nous avons une baisse significative des dons, qui représentent environ 80% de nos ressources, et par conséquent avons des difficultés de trésorerie. »

1 occurrence

« Nous avons des vérificateurs au compte. »

1 occurrence

« Notre association emploie des artistes lyriques et musiciens intermittents du spectacle qui diffèrent selon les productions. Dans le contexte actuel de la crise de la Covid-19, elle est non seulement confrontée au manque de visibilité quant à la réouvertures des lieux de spectacle et de limitation du public autorisé, mais aussi aux difficultés d'adaptation des mesures sanitaires à la spécificité des artistes (impossibilité, par exemple, de porter un masque pour les chanteurs, flûtistes, saxophonistes, etc.). »

1 occurrence

« Notre activité fait face à des conditions exceptionnelles qui sont liées à la situation de crise que traverse actuellement le pays. En effet, nous avons été contraints d'arrêter complètement nos activités depuis le 16 mars 2020 à la suite des mesures mises en place par l'arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 et qui portent sur diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus, ce qui a engendré une perte quasi totale de nos revenus essentiels pour la survie de notre association. »

1 occurrence

« Un accompagnement globalement de qualité, mais frileux sur la recours à l'activité partielle. »

1 occurrence

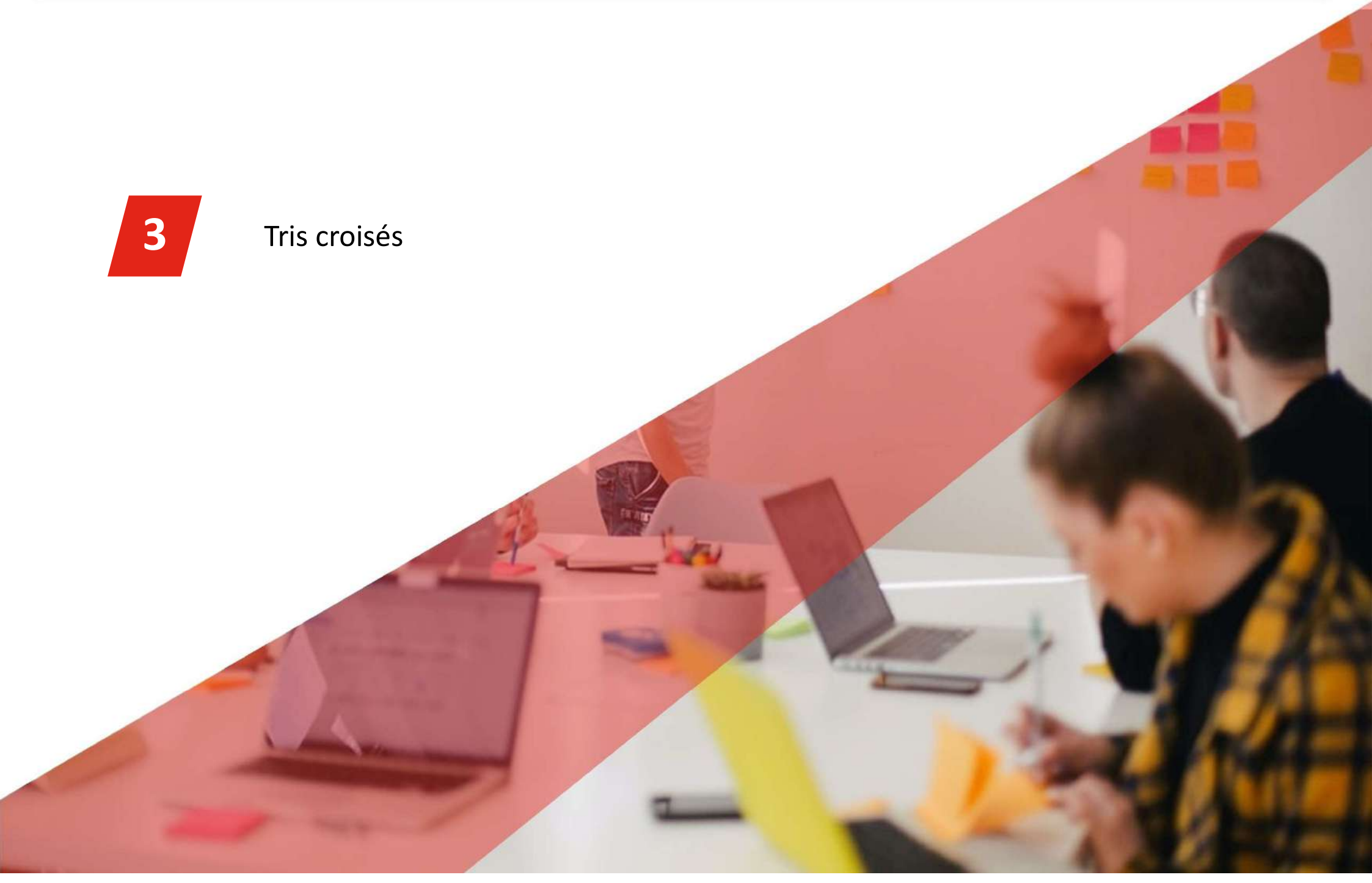
« Suite à notre demande de subventions au conseil départemental, nous n'avons aucune réponse de leur part à ce jour, cela nous fera un manque pour la suite de notre activité. Cordialement. »

1 occurrence

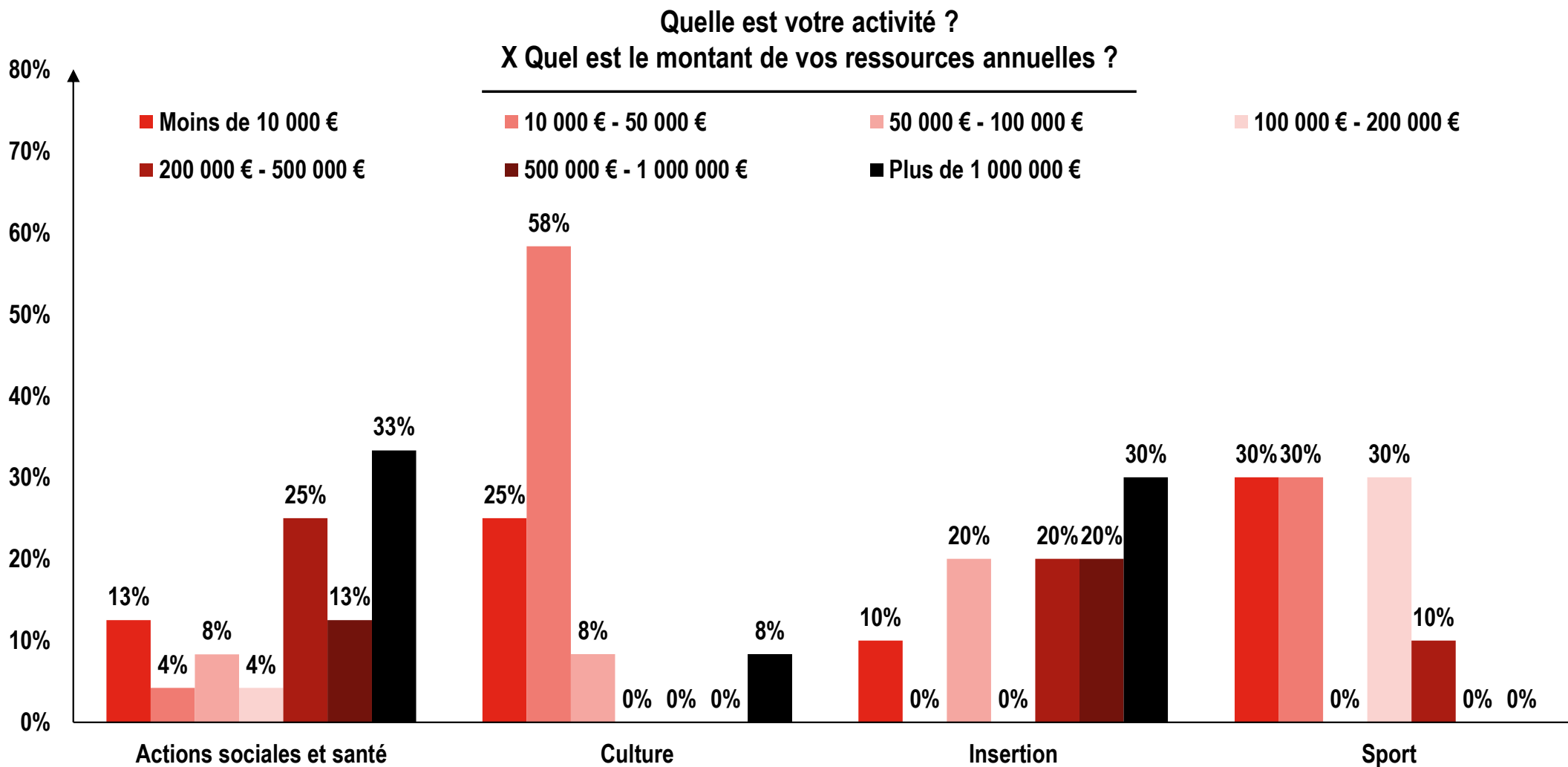


3

Tris croisés



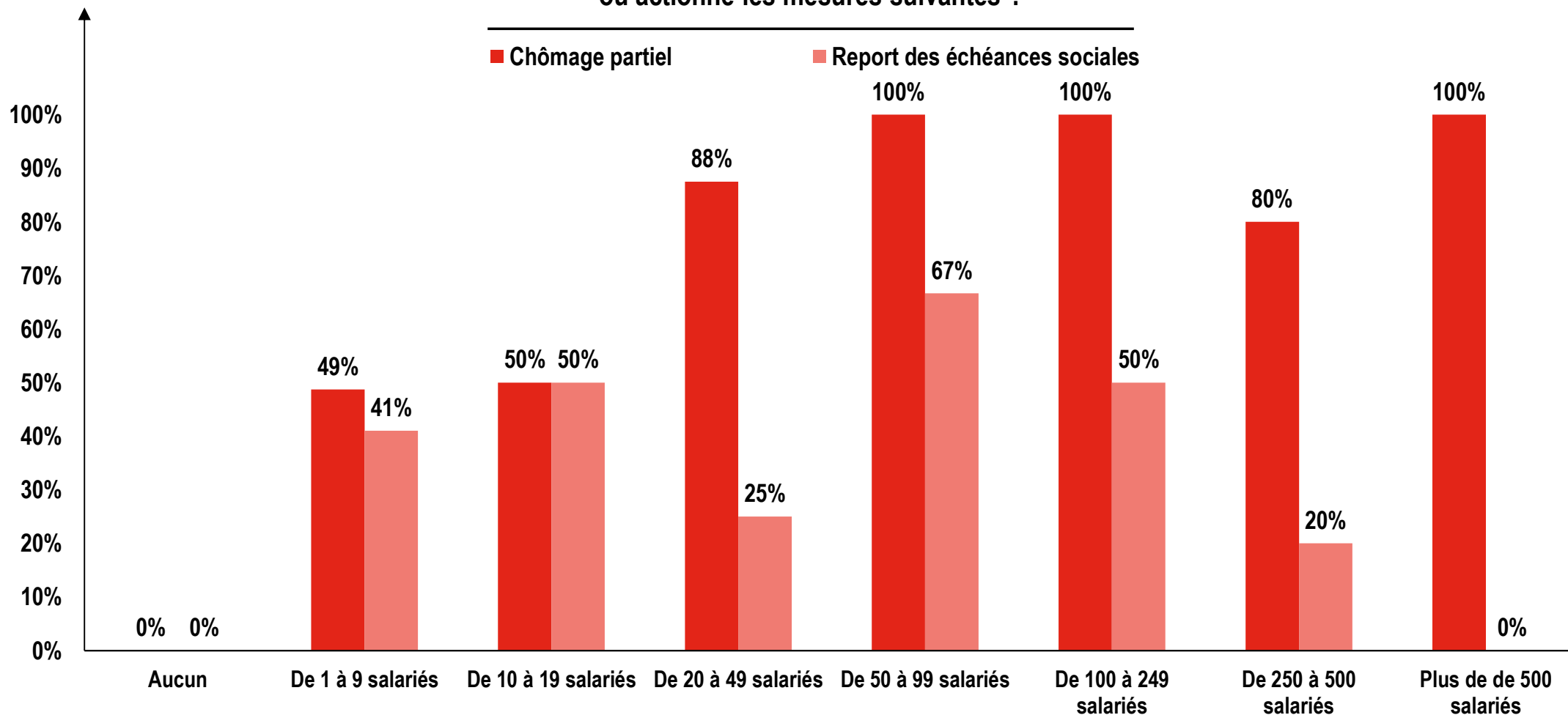
Les associations culturelles sont en majorité des associations aux ressources limitées, à l'inverse des associations sociales et santé et des associations d'insertion. 56 répondants



Plus les associations sont grandes (*en termes de salariés*), plus elles ont eu recours au chômage partiel.

98 répondants

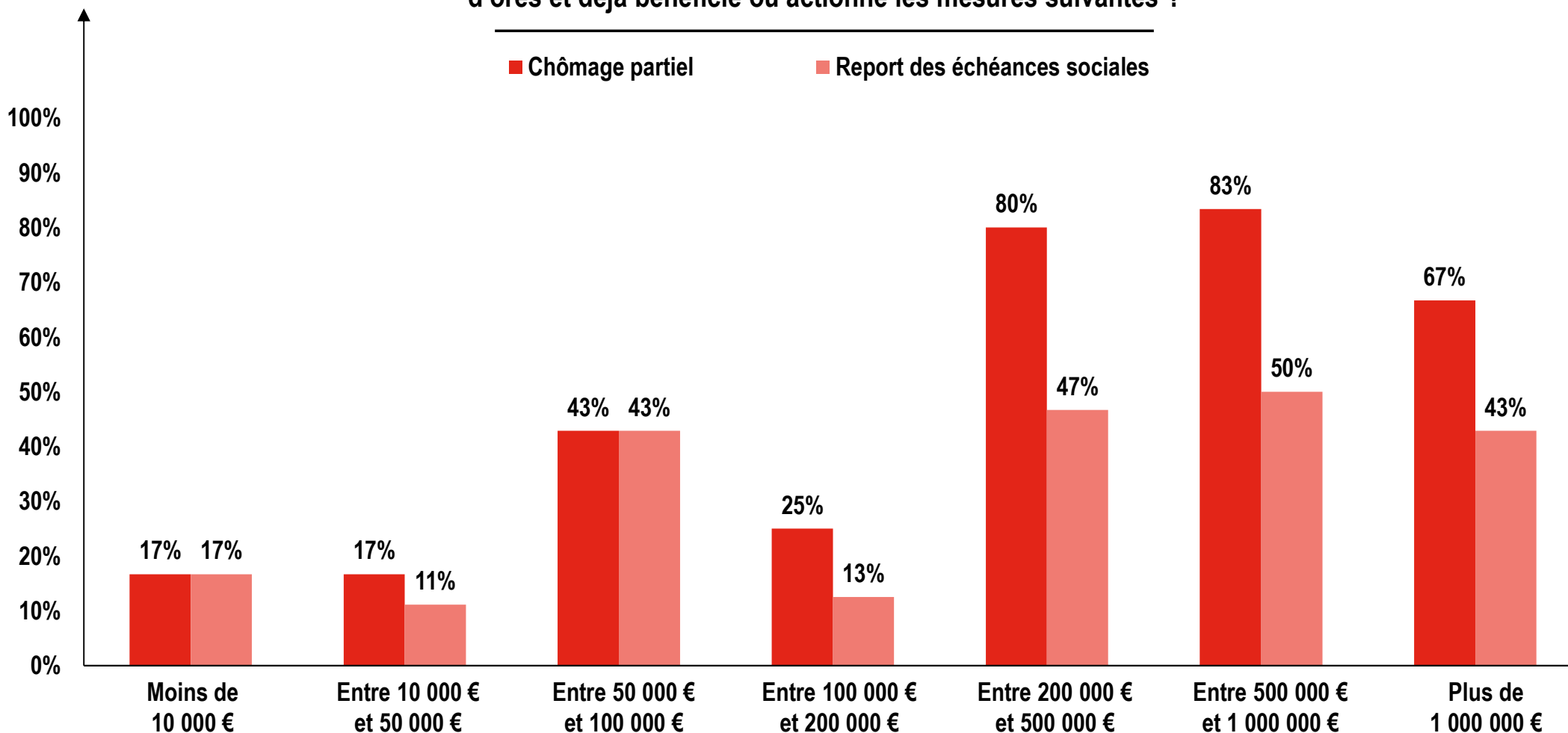
Quel est le nombre de salariés ? X Avez-vous d'ores et déjà bénéficié ou actionné les mesures suivantes ?



Plus les associations sont grandes (*en termes de ressources financières*), plus elles ont eu recours au chômage partiel et ont demandé un report des échéances sociales.

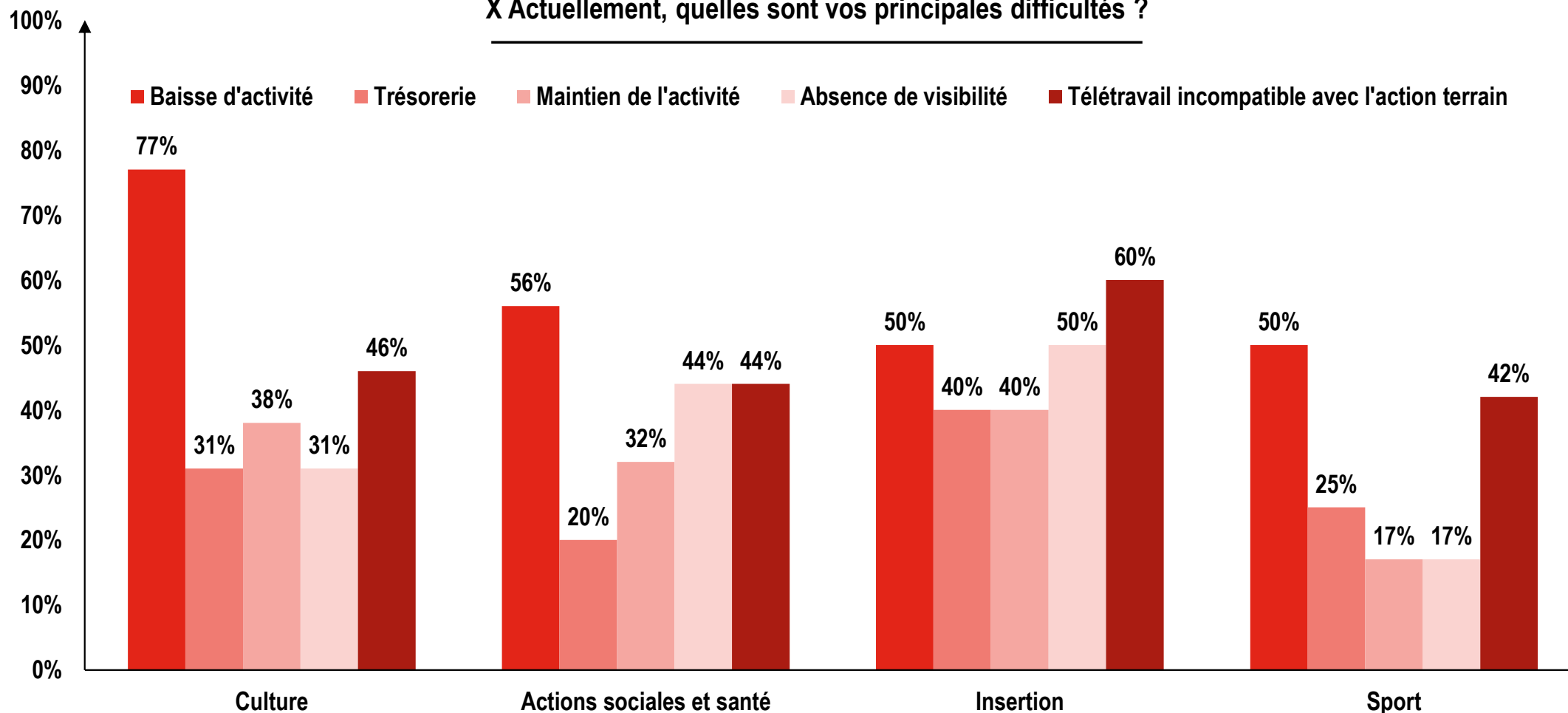
98 répondants

Quel est le montant de vos ressources annuelles ? X Avez-vous d'ores et déjà bénéficié ou actionné les mesures suivantes ?



Les associations sociales et santé et culturelles sont majoritairement touchées par une baisse d'activité. Les problèmes liés au télétravail touchent particulièrement les associations d'insertion et de sport. 60 répondants

Quelle est votre activité ?
X Actuellement, quelles sont vos principales difficultés ?

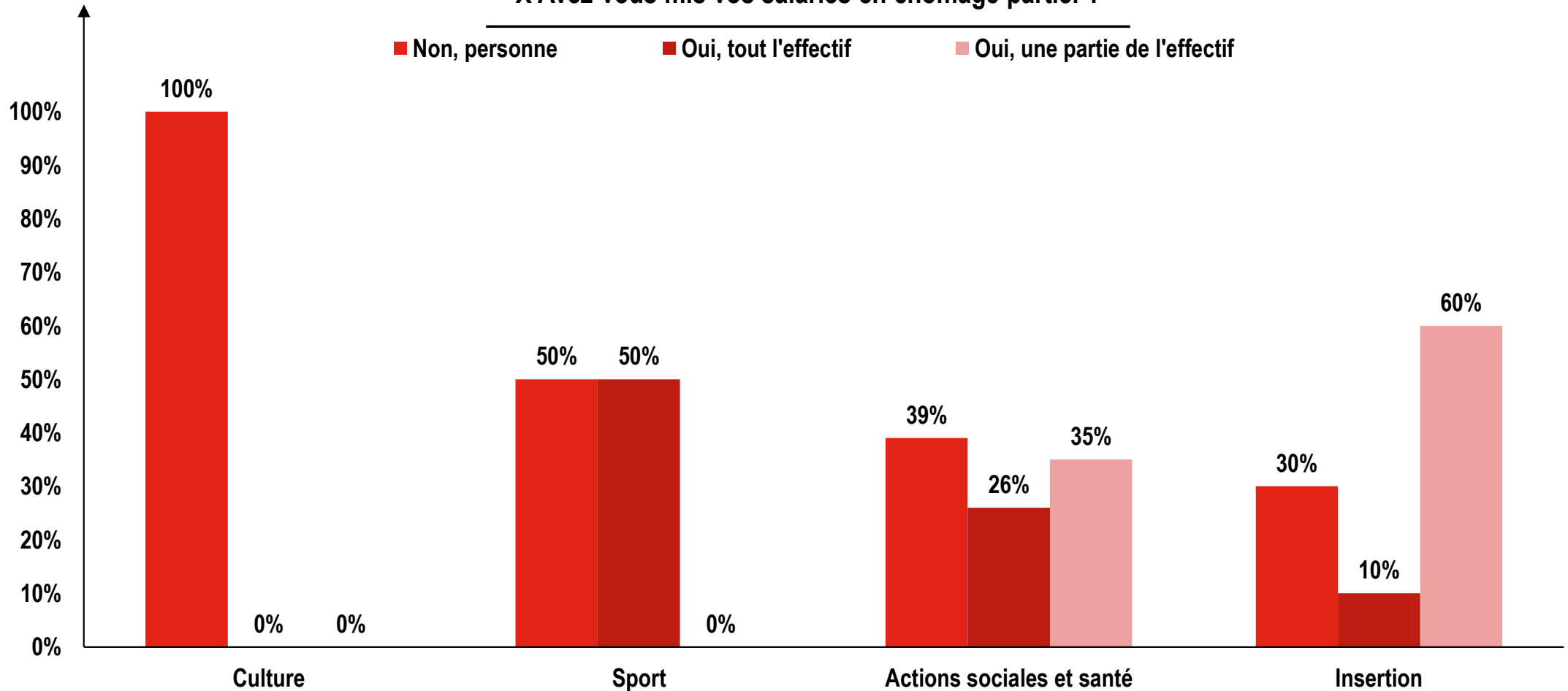


Les associations culturelles n'ont pas eu recours au chômage partiel, tandis que 60% et 70% des associations sociales et santé et d'insertion y ont eu recours.

54 répondants

Quelle est votre activité ?
X Avez-vous mis vos salariés en chômage partiel ?

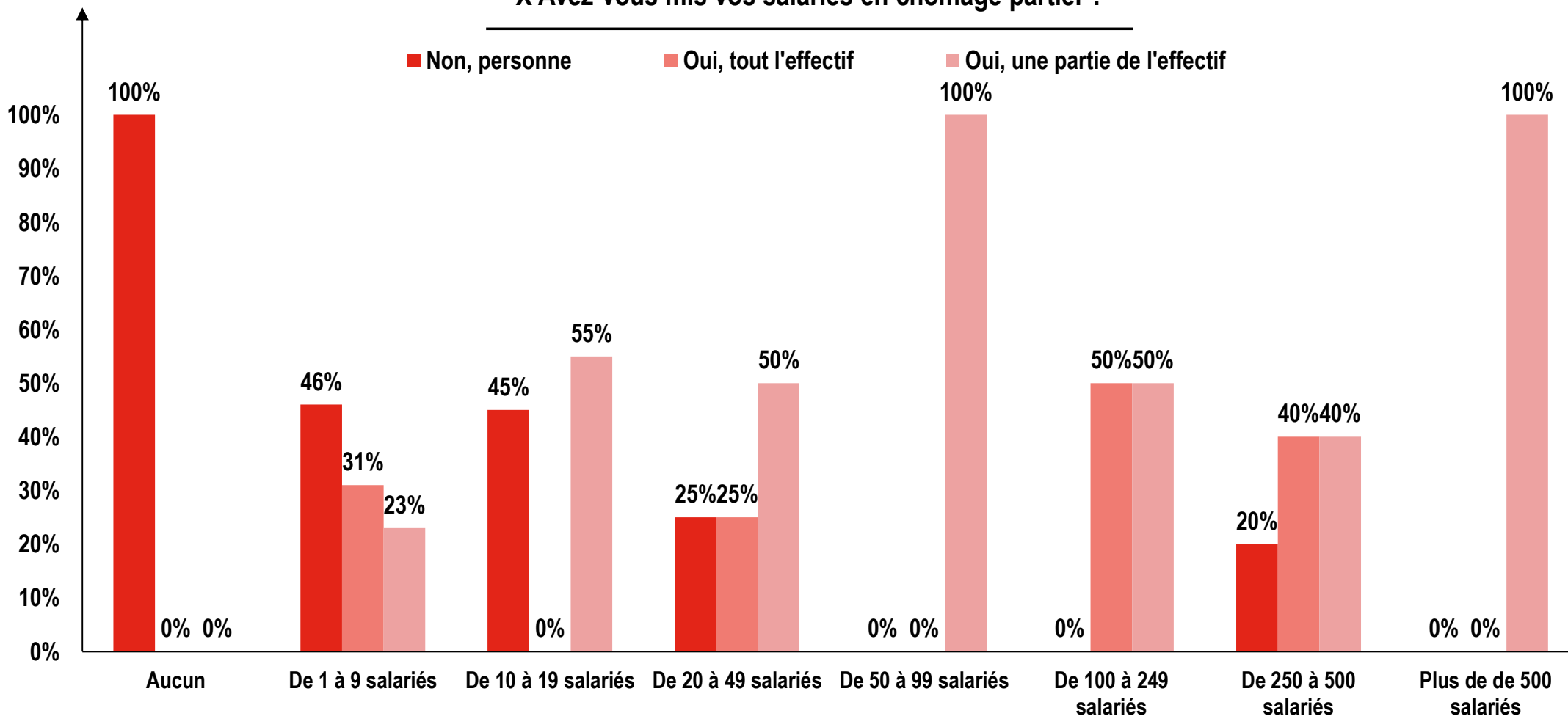
■ Non, personne ■ Oui, tout l'effectif ■ Oui, une partie de l'effectif



Plus les associations sont grandes (*en termes de salariés*), plus elles ont eu recours au chômage partiel de tout ou partie de leurs effectifs.

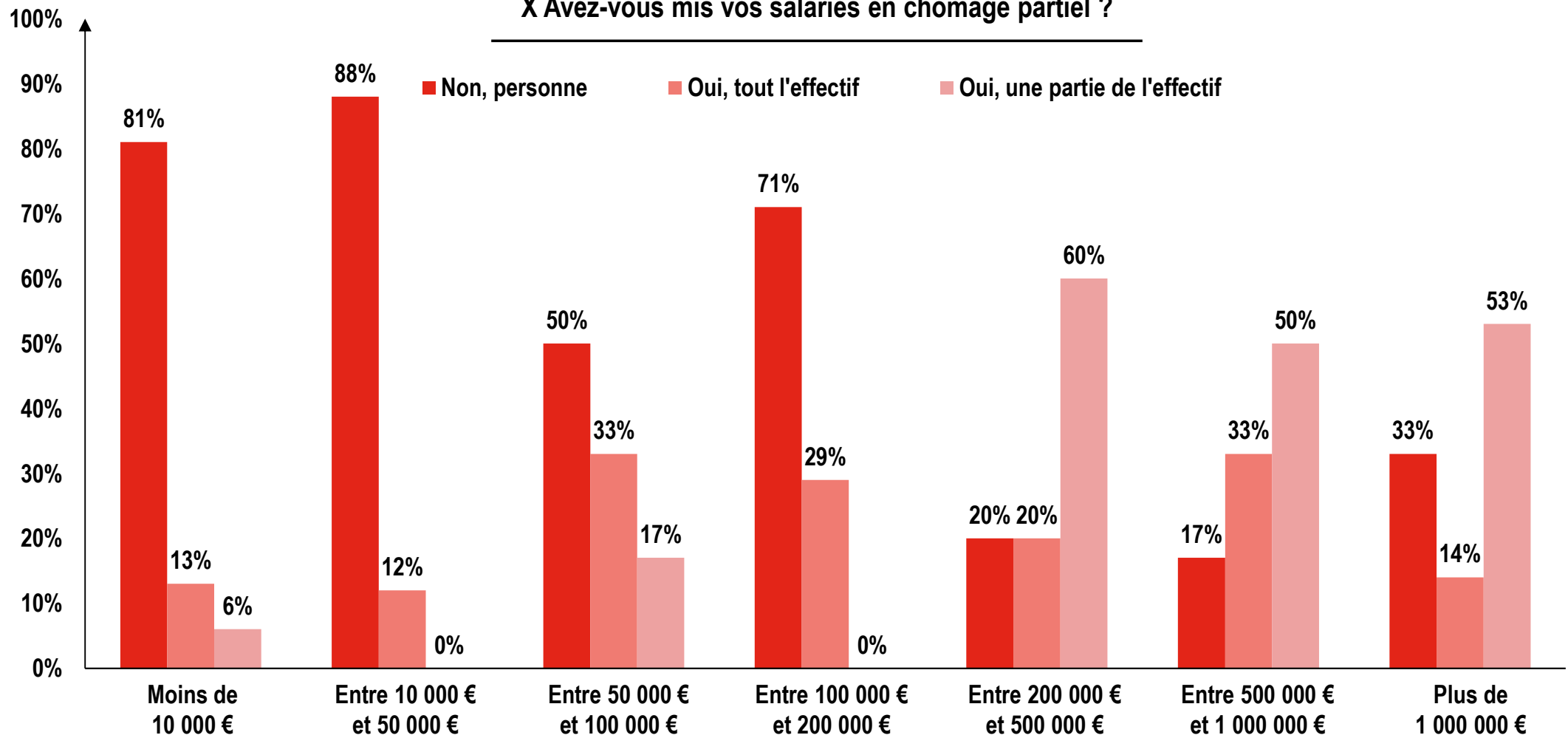
88 répondants

Quel est le nombre de salariés ?
X Avez-vous mis vos salariés en chômage partiel ?



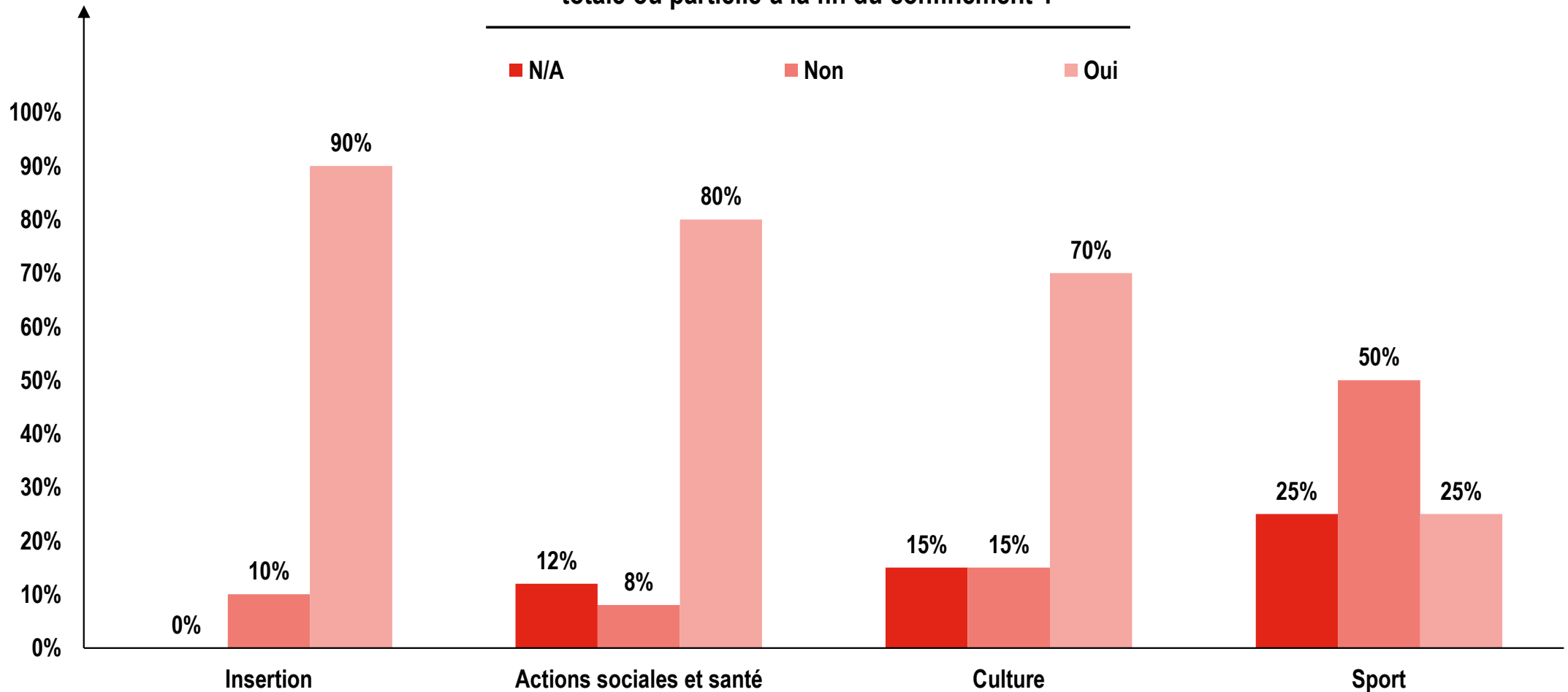
Plus les associations sont grandes (*en termes de ressources*), plus elles ont eu recours au chômage partiel de tout ou partie de leurs effectifs. 88 répondants

**Quel est le montant de vos ressources annuelles ?
X Avez-vous mis vos salariés en chômage partiel ?**



Hormis les associations sportives, les associations envisagent une reprise d'activité totale ou partielle à la fin du confinement. 60 répondants

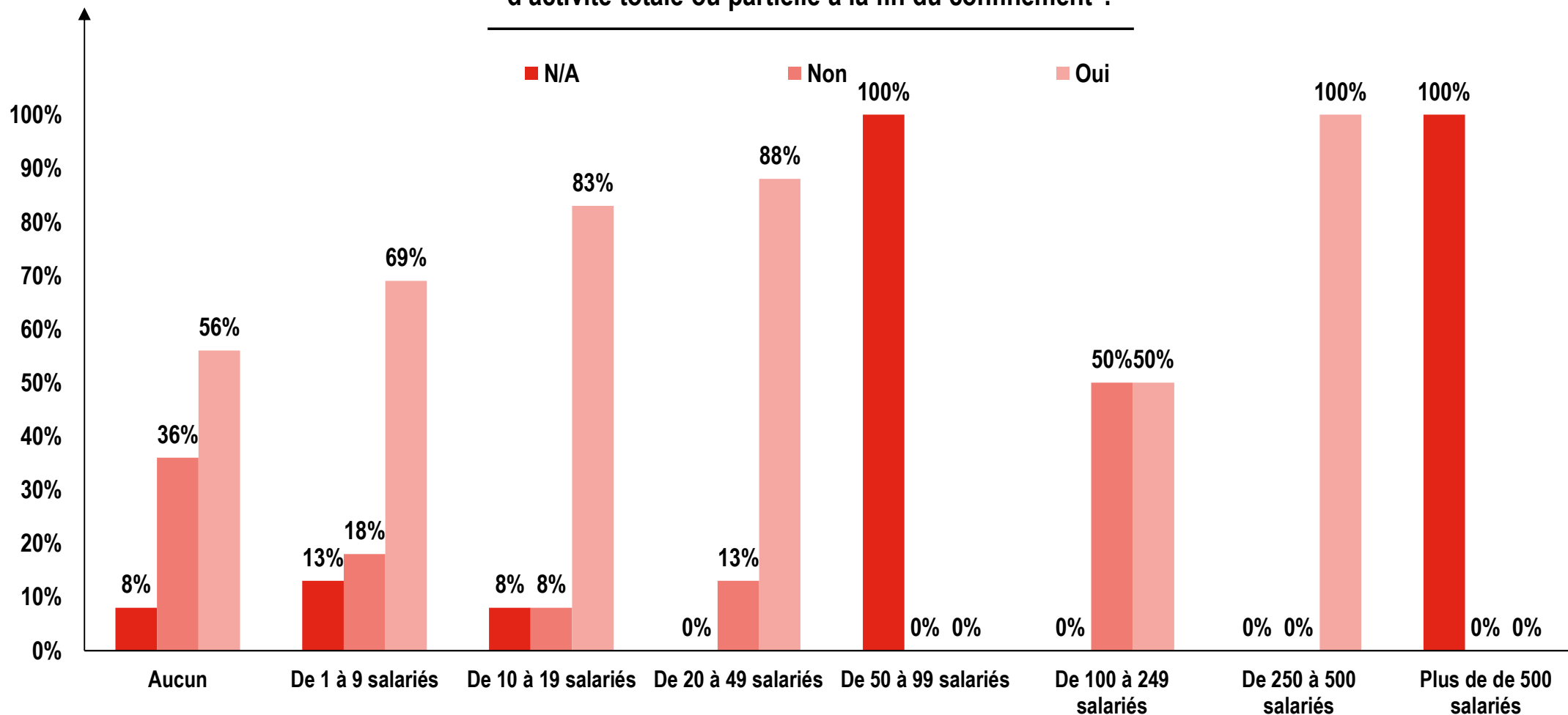
Quelle est votre activité ? X Envisagez-vous une reprise d'activité totale ou partielle à la fin du confinement ?



Les estimations sur la reprise de l'activité à la fin du confinement différent beaucoup selon la taille des associations.

98 répondants

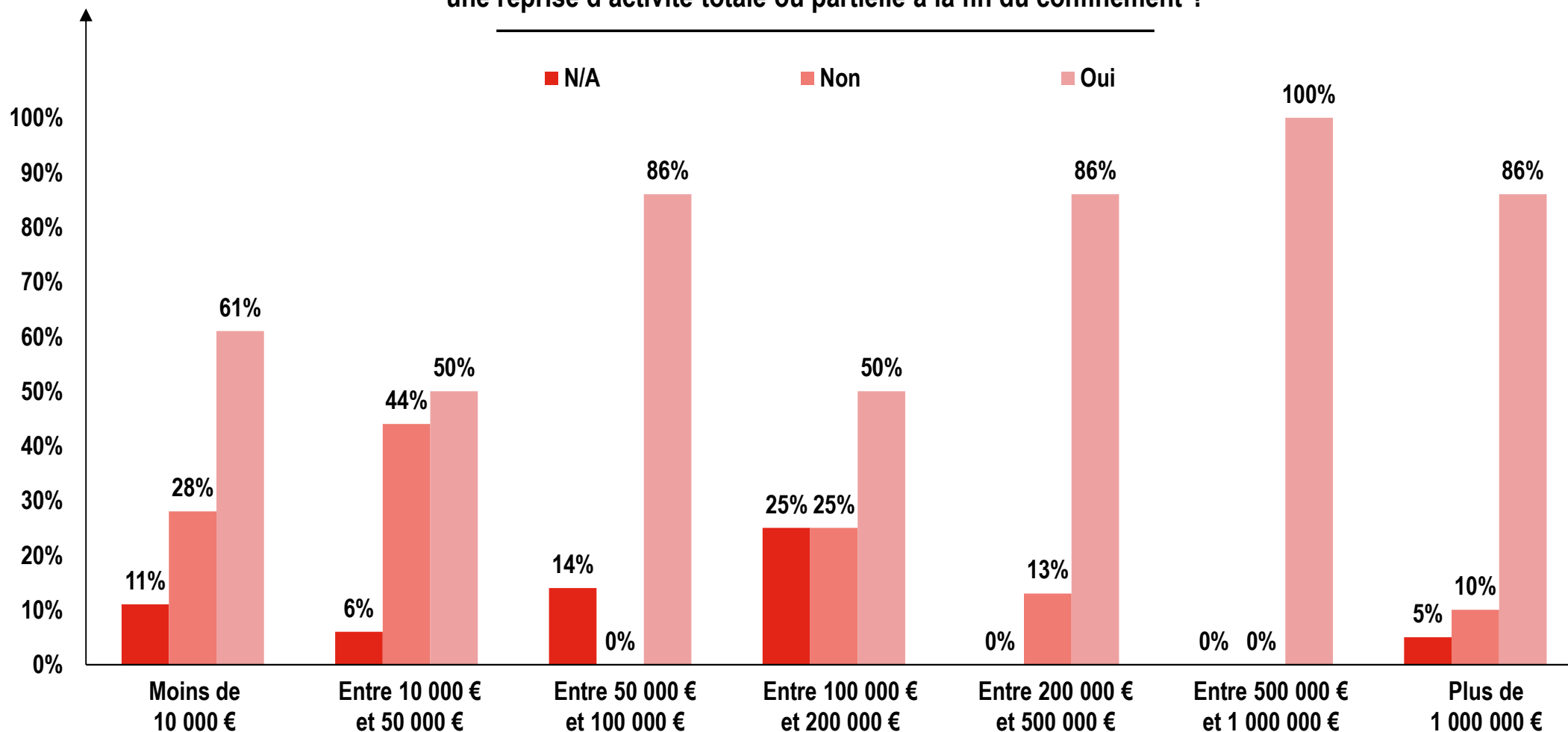
Quel est le nombre de salariés ? X Envisagez-vous une reprise d'activité totale ou partielle à la fin du confinement ?



Les associations disposant des ressources les plus importantes envisagent une reprise d'activité totale ou partielle à la fin du confinement.

98 répondants

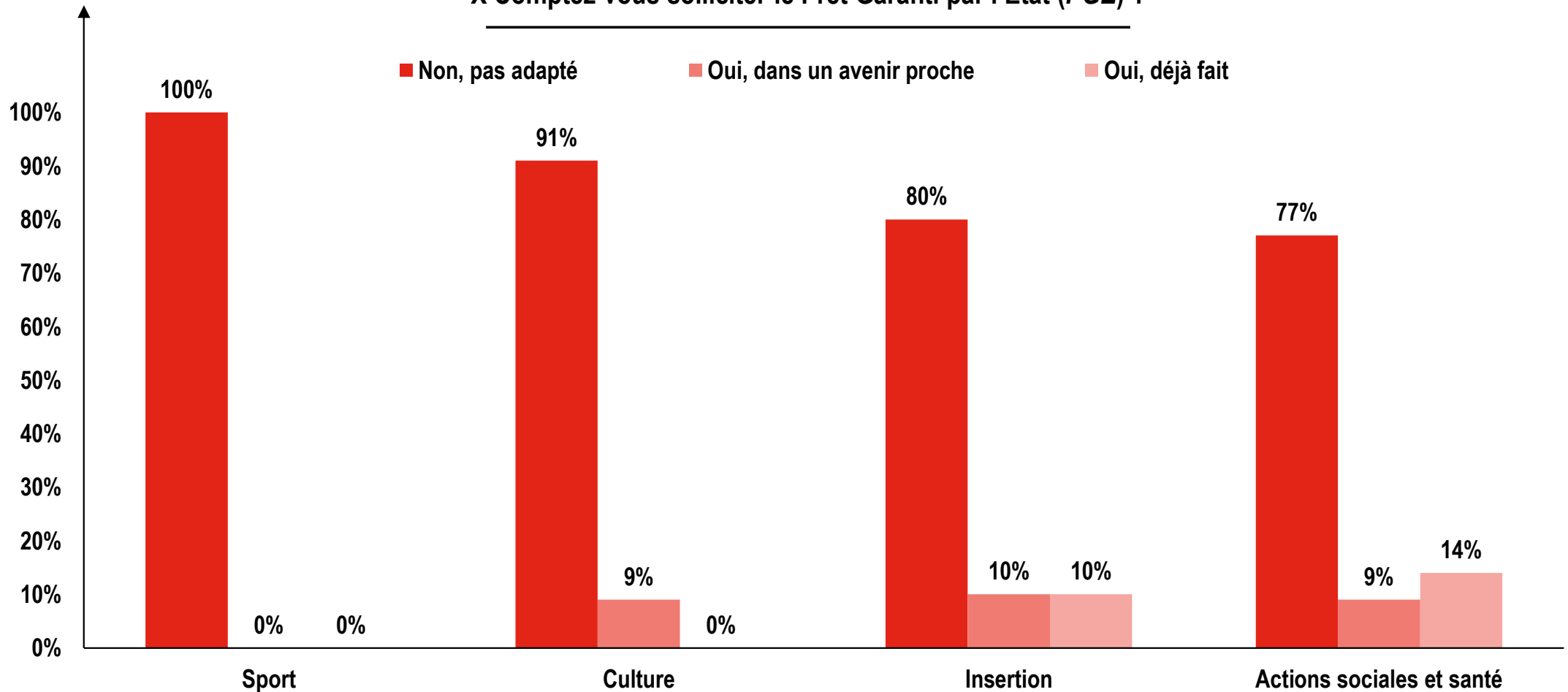
Quel est le montant de vos ressources annuelles ? X Envisagez-vous une reprise d'activité totale ou partielle à la fin du confinement ?



Les associations sociales et santé et d'insertion sont les plus enclines à solliciter le PGE et les seules à l'avoir déjà fait.

52 répondants

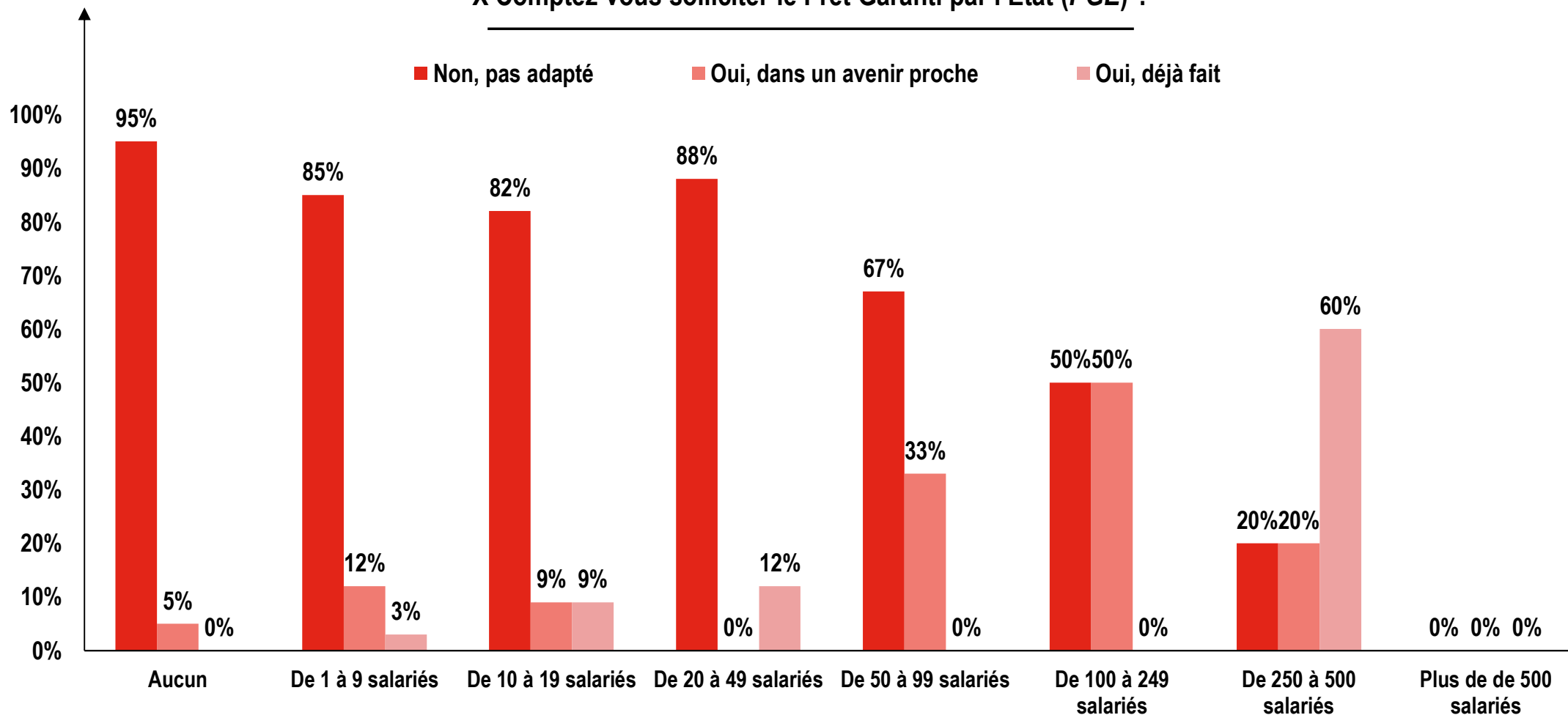
Quelle est votre activité ?
X Comptez-vous solliciter le Prêt Garanti par l'État (PGE) ?



Plus les associations sont grandes (*en termes de salariés*), plus elles sont enclines à solliciter le PGE et plus elles sont nombreuses à l'avoir déjà fait.

85 répondants

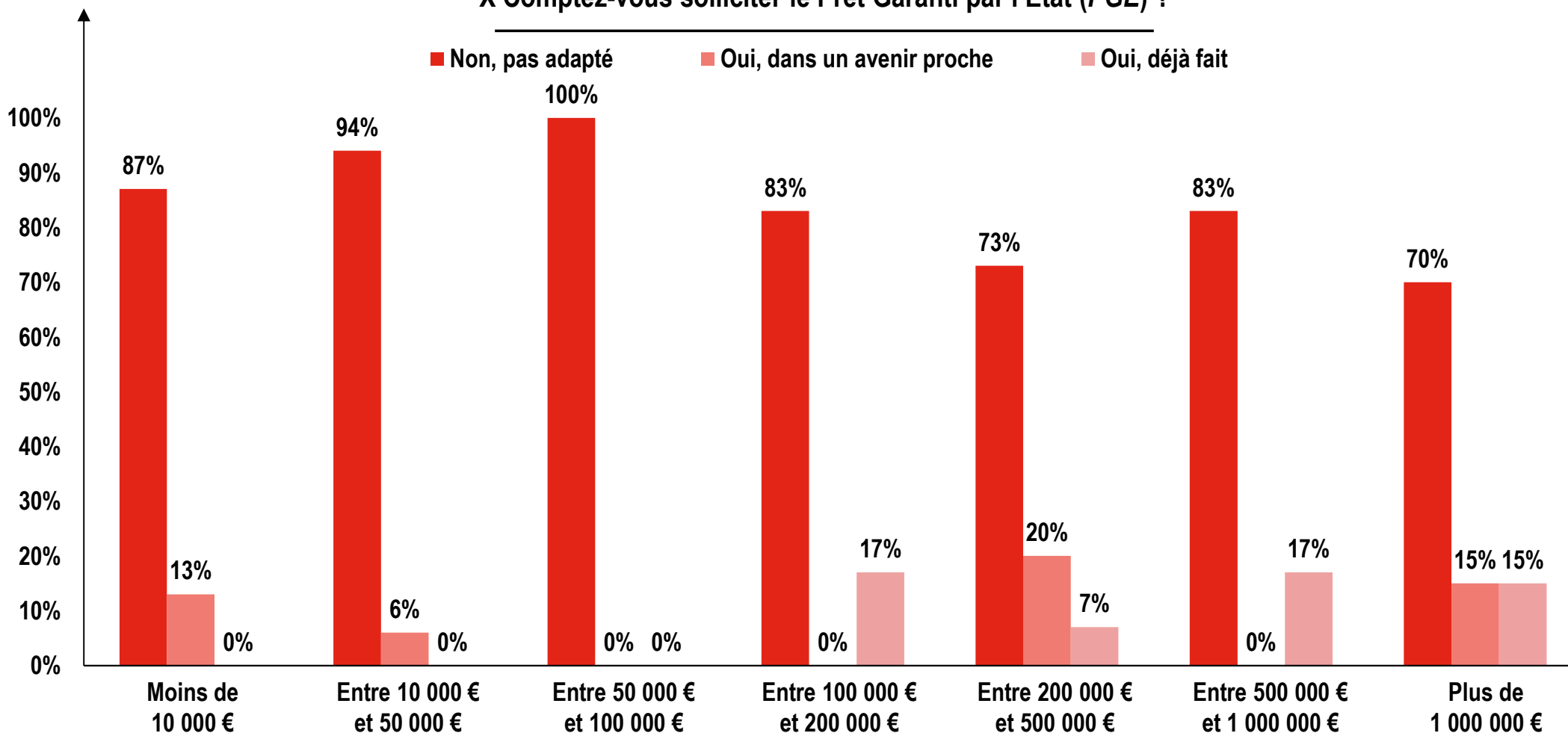
Quel est le nombre de salariés ?
X Comptez-vous solliciter le Prêt Garanti par l'État (PGE) ?



Plus les associations sont grandes (*en termes de ressources*), plus elles sont enclines à solliciter le PGE et plus elles sont nombreuses à l'avoir déjà fait.

85 répondants

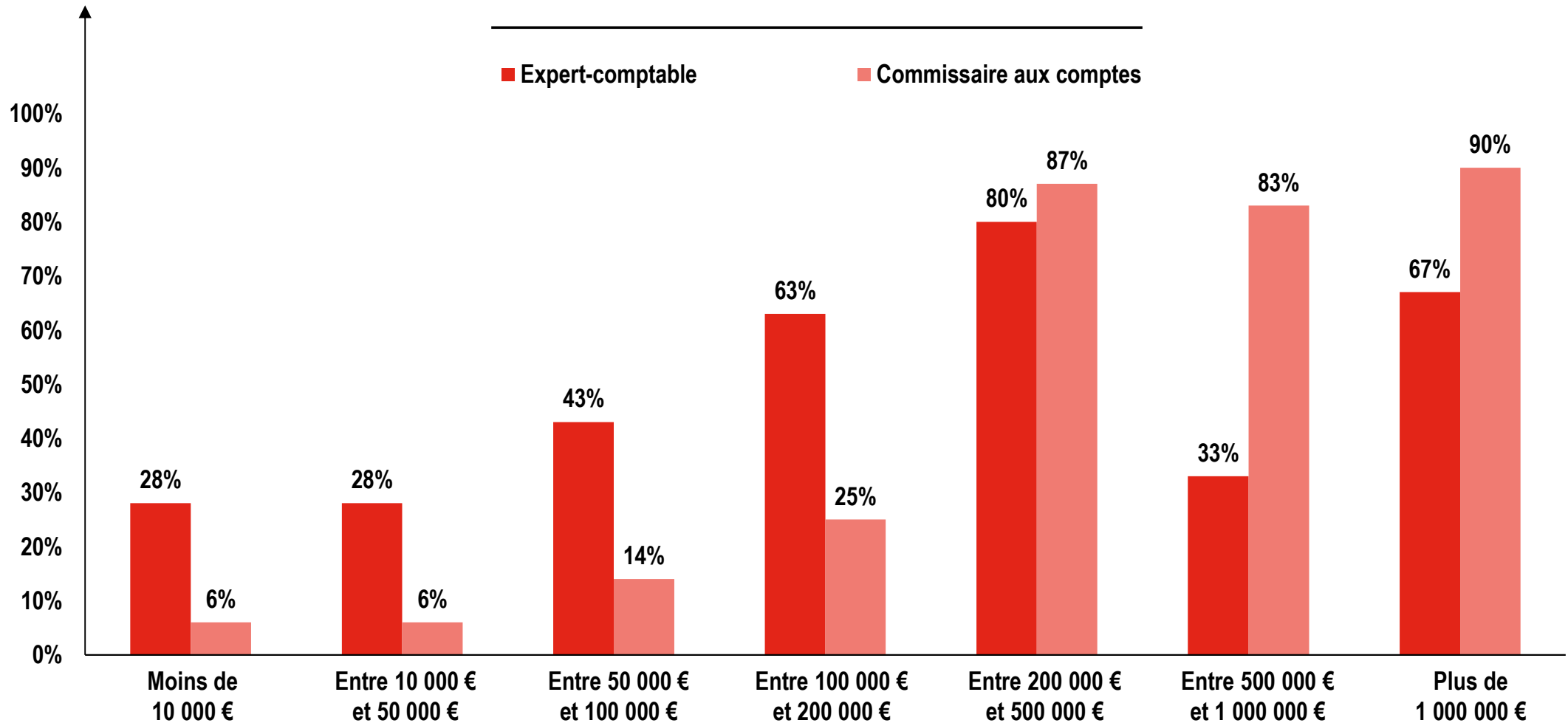
Quel est le montant de vos ressources annuelles ?
X Comptez-vous solliciter le Prêt Garanti par l'État (PGE) ?



Plus les associations sont grandes (*en termes de ressources*), plus elles sont enclines à avoir un expert-comptable et un commissaire aux comptes.

98 répondants

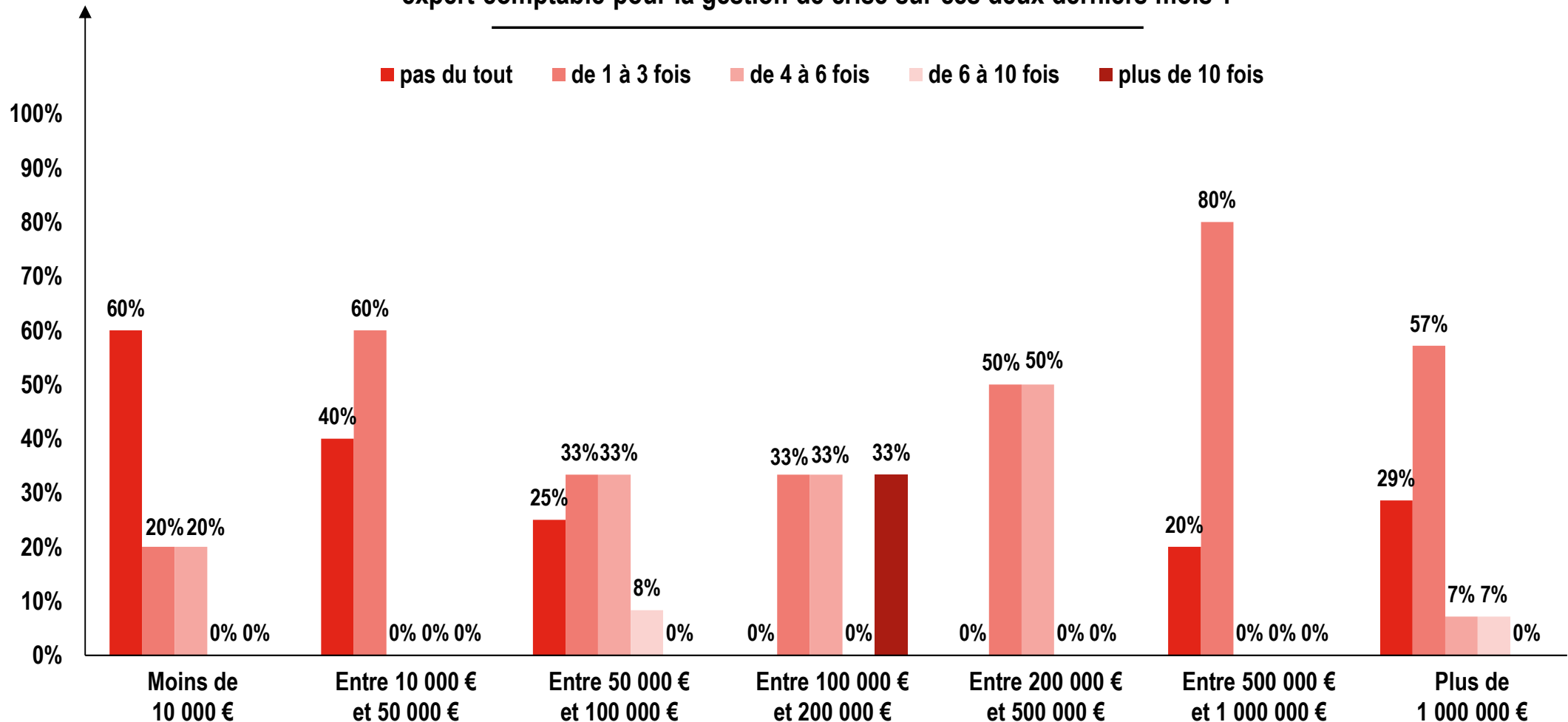
Quel est le montant de vos ressources ? X Avez-vous ?



Le recours à l'expert-comptable ne semble pas particulièrement dépendre des ressources dont disposent les associations.

46 répondants

Quel est le montant de vos ressources annuelles ? X Avez-vous sollicité votre expert-comptable pour la gestion de crise sur ces deux derniers mois ?



POUR LE COMITE ASSOCIATION DE L'ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ILE DE FRANCE



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Région Paris Ile-de-France